

La construction Se faire + infinitif

FRA-3901

Ida Martine Schei

Mastergradsoppgave i fransk språk
Fakultet for humaniora, samfunnsvitenskap og lærerutdanning
Universitetet i Tromsø
Vår 2010

Remerciements

Je tiens à remercier ma directrice de mémoire, Mona Markussen, pour ses commentaires et remarques pertinents et surtout pour son engagement, qui m'a motivée au cours de cette année.

Je voudrais également remercier mes collègues d'études pour leurs encouragements, pour nos discussions et nos pauses-café.

Merci à Adeline d'avoir lu et corrigé mon mémoire.

Finalement, merci à ma famille de m'avoir supportée pendant toute cette période.

Ida Martine Schei

Tromsø, le 26 mai 2010

Table des Matières

Introduction	
Chapitre 1 Théorie sur la construction SFI	9
Remarques préliminaires	9
1. La construction SFI: une construction hybride	10
2. Comparaison entre la construction SFI et la construction causative	11
2. 1. La construction causative	11
2. 2. La construction SFI	
3. Comparaison entre la construction SFI et le passif	13
3. 1. La construction passive	
3. 2. La construction SFI.	
4. La grammaire traditionnelle	
4. 1. Togeby: « Grammaire française » (1982)	
4. 2. Pedersen et al. : « Fransk grammatik » (2003/1980)	
4. 3. Helland: « Ny fransk grammatikk » (2006)	
4. 4. Riegel et al. : « Grammaire méthodique du français » (2009)	
5. Quelques articles scientifiques	
5. 1. 1. Une construction au carrefour	
5. 1. 2. Le rôle du sujet de la construction SFI	
5. 2. Sujet responsable d'une action volontaire	
5. 3 Sujet responsable d'une action involontaire	
5. 4. Degré de responsabilité du sujet	
6 Résumé du parcours théorique	
• •	
Chapitre 2 Classification et analyse des exemples du corpus	39
1. Le corpus	
2. Critères de classification : remarques introductrices	
2. 1 Analyse des chiffres obtenus.	
2. 1. Sujet inanimé.	
2. 2. Sujet animé	
2. 2. 1. Action avantageuse ou neutre pour le sujet 2. 2. 2. Action désavantageuse pour le sujet	
2. 2. 1. 1. Sujet à valeur dative	
2. 2. 1. 2. Exemples figurés.	
2. 2. 1. 3. Action taboue	
2. 2. 1. 4. Action à l'impératif	
2. 3. Degré de responsabilité du sujet	
2. 3. 1. Action volontaire	
2. 3. 2. Action involontaire.	56
2. 3. 3. Remarques critiques sur la notion de « responsabilité »	
3. Conclusion de la classification	01
Chapitre 3 Traduction de la construction SFI en norvégien	63
1. Remarques introductrices	
1. 1. Le sens causatif en norvégien	64
1. 2. Le passif en norvégien.	65
2. Catégorisation des exemples traduits	
2. 1. 1. Le corpus	
2. 1. 2. Résultat de l'analyse des exemples traduits	
2. 2. Exemples traduits par les constructions en få et en la	
2. 2. 1. Sujet à valeur dative.	
2. 3. Exemples traduits par le passif	
2. 4. Traductions libres	
∠. ¬. 11auucuund 1101cd	

2. 4. 1. Sujet inanimé	78
2. 4. 1. 1. La même expression traduite d'une manière différente	80
2. 4. 1. 2. Exemples ambigus	80
3. Conclusion de l'analyse comparative	
Conclusion générale	83
Bibliographie	85
Textes cités d'après Frantext et textes traduits (chapitre 3)	
Ouvrages scientifiques	
Sites internet	

Introduction

Ce mémoire prend en compte la construction *se faire* + infinitif (désormais SFI) et avant tout ses côtés sémantico-pragmatiques. Nous allons étudier ses domaines d'emplois et ses particularités interprétatives. L'explication habituelle de la construction SFI est qu'elle s'emploie typiquement pour désigner des actions qui sont désagréables ou violentes pour le sujet. Le but du mémoire est de vérifier entre autres cette proposition par un travail sur corpus et autrement d'essayer de résoudre la complexité sémantique de la construction SFI. Je trouve qu'elle est abordée d'une façon limitée par les grammairiens, et comme il s'agit d'une construction courante en français, mais difficile à maîtriser pour quelqu'un qui a le norvégien comme langue maternelle, je me suis dit qu'il serait intéressant d'en traiter pour en savoir plus.

Le problème

Je vais présenter la construction SFI, ses conditions d'utilisations et certaines de ses particularités syntaxiques et sémantico-pragmatiques. Nous allons voir que cette construction est une construction hybride, étant donné qu'il s'avère qu'elle a deux interprétations principales, l'une ayant un sens causatif, l'autre un sens passif.

Un côté délicat de la construction SFI qu'on va essayer d'aborder est le problème de la construction SFI lorsqu'il semble qu'un degré de responsabilité du sujet est présent même si l'action est négative pour le sujet, par exemple : *Elle s'est fait écraser*. Or, il paraît illogique d'être responsable d'une action désagréable et nous allons donc aborder ce trait complexe de la construction.

Le plan du travail

Je divise le mémoire en trois chapitres principaux. Le premier chapitre prend en compte ce qui a été écrit sur la construction SFI dans quatre livres de grammaire française, et dans quelques articles scientifiques. Tout au début, je compare la construction SFI avec la construction causative, *faire* + infinitif, puis je compare la construction SFI avec le passif périphrastique. Le deuxième chapitre présente une classification et analyse d'un ensemble de 211 exemples de la construction SFI tiré de la base textuelle *Frantext*. La classification et l'analyse se basent sur la théorie du premier chapitre. J'espère que ma classification pourra

me permettre de confirmer et/ou de nuancer l'image de la construction SFI donné par les grammairiens. Enfin, dans le troisième chapitre, nous allons entreprendre une analyse comparative entre le français et le norvégien, pour voir comment la construction SFI se traduit en langue norvégienne, qui n'a pas de construction homologue. Dans ce dessein, on va analyser un certain nombre d'exemples littéraires qui sont traduits en norvégien. Je donnerai d'abord quelques équivalences d'une construction causative norvégienne, et puis je présenterai le passif. Ensuite, je ferai une comparaison directe entre le français et le norvégien, afin de vérifier si la traduction de la construction SFI correspond aux subdivisions sémantiques établies dans le deuxième chapitre. Une éventuelle correspondance entre les deux langues montrerait la pertinence conceptuelle des distinctions proposées.

Chapitre 1 Théorie sur la construction SFI

Remarques préliminaires

Ce chapitre prend en compte ce qui a été écrit sur la construction SFI dans quelques livres de grammaire française et dans quelques articles scientifiques. Plus précisément, ce chapitre se compose de trois parties principales. La première partie compare la construction SFI avec la construction causative, *faire* + infinitif. Puis la construction SFI est comparée avec et le passif périphrastique. Nous allons voir qu'il y a des similitudes et des différences entre ces constructions.

Dans la deuxième partie, je présenterai ce que quatre grammairiens écrivent par rapport à la construction SFI. On va voir que bien que cette construction ait reçu un traitement limité (quoique ce soit une construction), elle est courante en français contemporain.

Je fais une approche de quelques articles scientifiques dans la troisième partie, afin d'étudier des aspects de la construction SFI que je juge pertinents pour ce travail. L'essentiel ici est le rôle du sujet et le type d'action (volontaire/involontaire). On verra ici que le contexte possède également une place importante. Je focalise donc sur la sémantique et un peu sur la pragmatique de cette construction. On va voir que la construction SFI est souvent comparée avec le passif en ê*tre* et la construction causative chez les linguistes.

Pour commencer, j'aimerais montrer la différence principale entre une phrase active, une phrase avec la construction SFI et une avec le passif (Dubois, 1967 : 123) :

- *Un bon tailleur habille mon mari* (actif).
- Mon marie se fait habiller par un bon tailleur (SFI).
- Mon mari a été habillé par un bon tailleur (passif).

Le complément d'agent de la phrase transformée à la construction SFI et au passif correspond au sujet de la phrase active. Je reviendrai à ce point par la suite.

1. La construction SFI: une construction hybride

Ce chapitre présente la construction SFI, ses domaines d'utilisations et ses particularités syntaxiques et sémantico-pragmatiques. On verra dans les pages suivantes que cette construction est en fait une construction hybride (Veecock, 2008 : 2216) et de plus ambiguë : elle est soit une variante réfléchie de la construction causative non réfléchie, soit un passif (Tasmowski-De Ryck et *al.* 1987 : 42).

La construction SFI est une construction courante en français contemporain. D'après Blanche-Benveniste (2007 : 255) par exemple, la construction SFI s'emploie « dans tous les registres de la langue française, tant par écrit que par oral »¹. On s'étonne alors de constater que la construction SFI est néanmoins assez peu décrite dans la littérature grammaticale.

Le point de départ de ce mémoire est que la construction SFI a deux interprétations principales, l'une ayant un sens « passif », l'autre un sens causatif, comme dans les deux exemples suivants :

- (1a) Roland s'est fait acheter le journal (sens causatif)
- (1b) Roland s'est fait écraser par un train (sens passif)

Le premier exemple peut se paraphraser en utilisant la construction causative, *faire* + infinitif ·

- Roland a fait acheter le journal par X

L'autre exemple peut se paraphraser avec le passif :

- Roland a été écrasé par un train

Comme on voit dans ces exemples, le rôle du sujet est très différent. L'action du premier exemple semble positive et volontaire pour le sujet, tandis que l'action de l'autre exemple par contre paraît négative et plutôt involontaire de la part du sujet. Ce sont deux domaines d'utilisation que nous allons étudier dans ce chapitre.

Le problème que pose cette construction est que le sens causatif semble présent aussi lorsqu'elle exprime une conséquence négative pour le sujet. La construction SFI n'est pas

¹ Une recherche sur *Google* donne un très grand nombre d'occurrences, plus de 120 000.

seulement une variante du passif, et il faut donc décider ses conditions d'utilisation plus précisément.

Dans une position extrême, Kupferman (1995 : 57) conclut qu'une des deux lectures de la construction SFI appartient dans la famille des passives et l'autre dans la famille des causatives. Il dit qu'on a affaire à deux constructions hétérogènes, une passive et une causative (réfléchie). Il explique ensuite que la lecture passive de la construction SFI est devenue une construction homonyme et sémantiquement indépendante de la construction causative réfléchie.

Dès le début nous voyons donc qu'il s'agit d'une construction complexe et difficile à définir. On peut dire qu'elle situe quelque part entre la construction causative et le passif. Sous certaines conditions, la construction SFI peut avoir un sens passif, et c'est ce côté de la construction qui s'avère particulièrement intéressant.

2. Comparaison entre la construction SFI et la construction causative

La construction SFI possède plusieurs propriétés qui sont en relation avec la construction causative proprement dite, *faire* + infinitif. On regardera d'abord les propriétés formelles, puis on traitera les propriétés sémantiques des deux constructions en prenant en compte leurs ressemblances et leurs différences.

2. 1. La construction causative

La construction SFI est clairement reliée à la construction causative, avant tout parce que les deux constructions ont le même auxiliaire, *faire*². Riegel et *al.* (2009 : 411) par exemple, écrivent à propos les constructions causatives que « la phrase de départ subit une double modification », et que « son sujet nominal est postposé à son verbe qui lui-même se met à l'infinitif : *ce mélodrame fait* + [Margot pleure] \rightarrow ce mélodrame fait [pleurer Margot] ». Ils expliquent que « ce type de construction appartient à une classe plus vaste de constructions

² Comme dit Labelle dans son article : « structurally, the *se faire* construction (Jean s'est fait écraser (par une voiture)) is a causative construction (Jean fait offrir un poste à Paul (par son oncle)» (: 3 -4).

infinitives qui comprend les verbes *faire, laisser, sentir, voir, entendre* ». La construction causative a des particularités syntaxiques³ que je ne décrirai pas de plus près, comme je m'occuperai essentiellement de ses propriétés sémantiques.

Ce qui caractérise la construction causative est que *le sujet fait faire quelque chose à quelqu'un*. Helland (2006 : 454) propose la définition suivante de la construction causative: « construction qui exprime que le sujet fait faire l'action à ou par un autre argument du verbe. En français, la construction causative s'exprime typiquement à l'aide du verbe *faire* + infinitif (*fait faire quelque chose à/par quelqu'un*) ». Donc, dans la construction causative le sujet a le rôle d'agent et fait agir le complément d'objet indirect d'une façon avantageuse pour le sujetmême, par exemple :

- Je fais peindre ma maison par mon fils.

C'est donc le sujet qui fait déclencher l'action, et il est ainsi indirectement responsable de l'événement dont il est la cause. Dans la construction causative, il est donc nécessaire que le sujet soit humain, car il faut qu'il y ait une volonté humaine derrière l'action. Une dernière remarque est que la construction causative s'emploie normalement dans des contextes positifs pour le sujet.

2. 2. La construction SFI

Cette construction se compose d'un pronom personnel réfléchi⁴, et c'est avant tout ce critère formel qui distingue la construction SFI de la construction appelée simplement causative. Autrement, elle comporte exactement les mêmes participants que la construction causative. De même que la construction causative, la construction SFI peut aussi contenir un complément d'agent. Tasmowski-De Ryck et al. (1987 : 52) expliquent que : « Toute phrase S fait Infinitif, si elle était « complète », serait donc de la forme S fait Inf par SN (...)» :

- Il s'est fait reconduire (par le secrétaire).

On peut dire que la construction SFI ressemble à un passif dans la mesure où le sujet peut être un patient de l'action exprimée par le verbe, mais en même temps la valeur causative de la construction suggère un certain rôle actif de la part du sujet et il devient ainsi possible de

³ Voir par exemple Riegel et *al.* (op.cit.: 211-212).

⁴ « The réflexive clitic can be accusative or dative » (Labelle, 2002 : 4).

parler d'un « patient instigateur » (Gaatone, 1983 : 165). D'après les deux exemples dans l'introduction (1a et b), on a l'impression que le sujet peut être actif et tout à fait responsable de l'action (1a), mais, d'après l'autre exemple (1b), le sujet n'est cependant pas vraiment responsable de l'action, et certainement pas d'une manière volontaire. J'y reviendrai.

La construction SFI s'emploie le plus souvent avec un sujet animé. Il faut néanmoins remarquer qu'elle peut aussi s'employer avec un sujet inanimé, ce qui n'est pas le cas de la construction causative. Spang-Hansen (1967 : 144) donne des exemples où le sujet est inanimé :

- Un bruit de galop se fit entendre
- Cette révolution se faisait sentir aussi dans d'autres pays (ibid.)

et il explique ensuite:

« qu'il s'agit là probablement d'une déficience lexicale à laquelle viennent remédier ces tournures : se faire entendre et se faire sentir correspondent à entendre et à sentir comme (ap)paraître correspond à voir. De toute manière, c'est là un autre type de construction que celui des phrases avec un sujet animé : elles n'admettent jamais de complément d'agent. Si se faire entendre est accompagné d'un complément de lieu, celui-ce se réfère à l'endroit où le bruit se produit et non à l'endroit où il est perçu» :

- *Une voix caverneuse se fit entendre dans tous les haut-parleurs sauf un (op.cit. : 145).*

Le type de verbes qui s'emploie avec un sujet inanimé dans cette construction est en gros limité aux verbes de perception (aussi cité chez Togeby, 1982 : 424). J'approfondie ce point dans ma classification des exemples au prochain chapitre.

3. Comparaison entre la construction SFI et le passif

La construction SFI a également des traits en commun avec la construction passive. On peut dire qu'elle exprime, sous certaines conditions, un sens passif. Il faut donc décrire les caractéristiques du passif afin de le comparer avec la construction SFI.

Une particularité commune des deux constructions est que la construction SFI au

passé composé et le passif canonique en *être* décrivent tous les deux un processus achevé qui affecte le sujet, comme le montrent ces deux phrases (Kupferman, 1995 : 75) :

- Paul s'est fait battre lors du match.
- Paul a été battu lors du match.

Autrement dit, quand la construction SFI se trouve au passé composé, « le phénomène provoqué est présenté comme réalisé, ce qui est le cas aussi avec un passif » (Tasmowski-De Ryck et *al.*, 1987 : 46) :

- Il a été expulsé du club par le préposé.
- Il s'est fait expulser du club.

Ces phrases sont très proches par le sens, car le sujet représente l'objet expulsé dans les deux cas (op. cit. : 40).

Dubois (1967 : 124) souligne la relation entre la construction SFI et le passif en suggérant une forme de complémentarité entre la construction passive et le causatif pronominal. Il propose ainsi qu'il existe deux transformations passives qui sont équivalentes :

- Il est aimé de ses amis et Il s'est fait aimer de ses amis.

3. 1. La construction passive

Pour construire le passif en français il y a deux possibilités : on peut soit placer l'objet direct dans la position du sujet, comme dans cette phrase :

- Pour faciliter ses travaux, un comité de recherches et de statistiques a été constitué, soit employer un pronom impersonnel il comme sujet :
 - Il a été constitué un comité de recherche et de statistiques (Helland, 2006 : 391).

Le sujet du passif est un patient, ici comparé avec une phrase active :

- Marie ouvre la porte (phrase active).
- La porte est ouverte par Marie (phrase passive).

Spang-Hansen (1967 : 139) explique la construction passive de la manière suivante: « si le sujet grammatical doit être interprété comme la personne ou la chose sur laquelle passe l'action exprimée par le verbe, on a affaire à un passif ».

Riegel et *al.* (2009 : 434) énumèrent les quatre caractéristiques classiques suivantes de la phrase passive, vue comme la transformation d'une phrase active :

- 1) L'objet de la phrase active est devenu sujet
- 2) Le verbe au participe passé se conjugue avec l'auxiliaire *être* qui se met au même temps et au même mode que la forme conjuguée du verbe actif
- 3) Le sujet de la phrase active peut éventuellement se réaliser sous la forme d'un complément d'agent, introduite par les prépositions *par* ou *de*
- 4) Le sujet et l'objet de la phrase active permutent, mais conservent leur rôle sémantique par rapport au procès-verbal.

Ce sont seulement les verbes transitifs directs qui peuvent êtres utilisés au passif, ainsi que les verbes intransitifs quand ils sont employés de façon impersonnelle⁵.

Un critère en commun entre le passif et la construction SFI est que tous deux peuvent avoir un complément d'agent (comme la construction causative) :

- Elle a été écrasée par un train.
- Elle s'est fait écraser par un train.

Les deux constructions peuvent aussi s'opérer dans les contextes positifs et négatifs.

Une différence essentielle entre la construction SFI et le passif est l'absence d'un auxiliaire commun. La construction passive supporte l'auxiliaire *être* et la construction SFI a le verbe *faire* comme auxiliaire, par exemple :

- Par chance, la porte n'avait pas été fermée à clé (Helland, 2006 : 289).
- *Il s'est fait arrêter par la police* (op.cit. : 399).

Ensuite, il faut noter qu'il n'est pas possible de convertir un objet indirect en sujet à la voix passive en français. Baudet et *al.* (1997 : 252) affirment que : « Le passif français n'a pas le pouvoir de convertir un objet indirect en sujet ». Les exemples avec le passif en *être* sont donc agrammaticaux :

-

⁵ Par exemple:

Il a été dansé récemment dans cette salle, cependant peu utilisé en français, et obligatoire avec un adverbial (Helland, 2006 : 394).

- *Marie a été arraché(e) son sac par un voyou (ibid.).
- *Paul a été donné un livre par Marie (Veecock, 2008 a : 2209).
- *Les riches dames mûres ont été volées leurs bijoux (Gaatone, 1983 : 167).

La construction SFI accepte cependant un objet indirect en position du sujet :

- Marie s'est fait arracher son sac par un voyou (Baudet et al., 1997 : 252).
- Paul s'est fait donner un livre par Marie (Veecock, 2008 a : 2209).
- Les riches dames mûres se faisaient voler leurs bijoux dans les thés dansant par des gigolos argentins (Gaatone, 1983 : 167).

Baudet et *al.* (1997 : 252) estiment qu'« il est donc logique que cette construction factitive⁶ qui à l'origine présuppose une participation causative du référent du sujet, puisse perdre cette présupposition par analogie avec les cas où elle se substitue à la voix passive ». Je retournerai à ce point plus tard. La transformation passive n'est donc pas toujours possible, car l'objet indirect ne peut normalement pas devenir sujet du verbe au passif⁷.

Comme il a été écrit plus haut, le sujet à la voix passive n'est pas un participant responsable, c'est un sujet patient, totalement passif. Le rôle du sujet dans la construction SFI dépend par contre du type d'action : celle-ci peut être volontaire ou involontaire de la part du sujet, qui la subit. Le sujet peut être plus ou moins « actif » et « passif » selon différents critères. On va étudier cela plus en profondeur dans la cinquième partie.

3. 2. La construction SFI

Il y a des constructions qui peuvent avoir un *sens* passif, et la construction SFI en est un exemple⁸. Ce qui est particulier à la construction SFI est qu'elle est souvent employée pour

- Ce livre se lit facilement (Helland, 2006: 398).

Le passif impersonnel peut s'employer avec le pronom impersonnel il dans la position du sujet, par exemple :

- *Il a été vendu beaucoup de livres* (op.cit. : 394).

⁶ Terme synonyme de « causative ».

⁷ À l'exception cependant des verbes *obéir*, *désobéir* et *pardonner* pour des raisons historiques (Togeby, 1982 : 424).

⁸ En dehors de la construction passive dite canonique, il y a d'autres constructions qui peuvent exprimer un sens passif, entre autres, le passif réfléchi et le passif impersonnel. Le passif réfléchi se constitue de la forme réfléchie du pronom personnel *se* + verbe en combinaison avec un déplacement du deuxième argument du verbe à la position du sujet. Ce type de passif s'emploie souvent avec un sujet inanimé, par exemple :

décrire des actions désagréables et violentes pour le sujet (Spang-Hansen, 1967 : 141). Dans ce type d'action, le sujet semble porter un degré de responsabilité alors qu'il est en fait anormal de souhaiter quelque chose de désagréable et négatif pour soi-même. Le fait que les conséquences de l'action soient négatives pour le sujet est ainsi une raison pour interpréter la construction SFI avec un sens passif. C'est cette particularité qui rend la construction SFI sémantiquement complexe et souvent compliquée à décrire.

Spang-Hansen (op.cit. : 141) écrit concernant la construction SFI que « même si on exige, pour parler d'un passif, la possibilité d'une transformation simple n'entraînant aucun changement dans le contenu sémantique, *se faire* + infinitif peut, à juste titre, être considéré comme une construction passive, et l'équivalence temporelle avec la phrase active correspondante est parfaite », par exemple :

- M. Pisani se fait suivre par une dame
- Elle suit le ministre dans toutes réunions (...).

Une particularité est que la construction SFI peut s'employer quand on insulte directement quelqu'un avec des « malédictions à la forme impérative *Va te faire*... » (Spang-Hansen, 1967 : 143), par exemple :

- Allez vous faire bénir chez vos papas milliardaires.

Cela n'est pas possible avec le passif.

Tasmowski-De Ryck et *al.* (1987 : 46) donnent un exemple où il n'est pas possible de substituer un passif à la construction SFI, sans que le sens de la phrase change d'une manière radicale :

- Jean est mort, je le sais, j'en suis sûre. Il l'a fait exprès, il disait la mort c'est gai, une cabriole. Il s'est fait tuer. Exprès. Contre moi.
- (...) Il a été tué. Exprès. Contre moi.

Dans le premier exemple, l'adverbe *exprès* se rapporte au sujet. Dans le deuxième exemple par contre, ce n'est plus Jean qui a fait exprès de mourir, ce sont d'autres qui l'ont tué exprès.

Par rapport à l'agentivité de la construction SFI, il est écrit dans le résumé de l'article de Veecock (2008 a) que :

« le mode d'implication d'un sujet animé dans un processus (...). La construction SFI véhicule indiscutablement des valeurs allant de la passivité à la causativité et à l'agentivité. Cependant la construction SFI engage dorénavant des paramètres d'agentivité et de subjectivité. Ces valeurs pragmatico-énonciatives la distinguent significativement du passif canonique en *être* »

http://www.linguistiquefrancaise.org/index.phpoption=article&access=standard&Itemi d=129&url=/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08103.pdf.

Il est donc clair que la construction passive et la SFI sont distinctes et qu'on trouve un degré de responsabilité du sujet dans la construction SFI. On reviendra sur ce point.

4. La grammaire traditionnelle

La construction SFI est décrite d'une façon sommaire et souvent incomplète par les grammairiens. Dans ce paragraphe, je vais résumer ce que la tradition grammaticale dit de la construction SFI. Je me réfère à quelques grammaires centrales qui ont été ou sont utilisées dans l'enseignement du français en Norvège. Je me réfère à quatre grammaires de référence :

- Togeby (1982) *Grammaire française*
- Pedersen et al. (2003) Fransk Grammatik
- Helland (2006) Ny fransk grammatikk
- Riegel et al. (2009) Grammaire méthodique du français

Chez ces grammairiens, la construction SFI est, à quelques exceptions, près rapprochée du passif, mais on verra par la suite que ce rapprochement n'est pas toujours justifié d'une façon univoque, mais fait appel à des explications différentes.

4. 1. Togeby: « Grammaire française » (1982)

La construction SFI chez Togeby est traitée dans le chapitre sur le pronom réfléchi, plus précisément sous le paragraphe intitulé « *se faire* et *se voir périphrases du passif* ». Ainsi, le titre du paragraphe indique déjà que cette construction est une sorte de passif (1982 : 424).

Togeby commence par écrire que le sujet est presque toujours une personne. Avec les

verbes entendre et sentir cependant, le sujet est inanimé :

- *Un bruit sourd se fit entendre.*

Il faut remarquer que Togeby est le seul auteur parmi les grammairiens qui mentionne ce point.

Ensuite, Togeby écrit que la construction SFI s'emploie à propos d'actions violentes et dans des situations qui sont désagréables pour le sujet. Il donne les exemples suivants pour montrer cette caractéristique :

- *C'est sur cette route que Catherine et Véronique se font attaquer.*
- Ils risquent de se faire descendre.
- Tu vas te faire gronder.

Il remarque aussi que l'emploi d'un complément d'agent est normal dans cette construction, comme dans l'exemple suivant :

- Cette sanglante affaire où le Roi Soleil fut à deux doigts de se faire rosser par une poignée de marchands de fromages (ibid.).

Le complément d'agent n'est cependant pas obligatoire, ni dans la construction SFI, ni d'ailleurs avec le passif.

Parmi les grammairiens, Togeby est le seul à souligner que la construction SFI s'emploie après les verbes de mouvement où l'on n'utilise pas *être* + participe passé, par exemple :

- La sainteté n'est pas d'aller se faire lapider chez les Turcs
- Qu'est-ce que je t'ai dit la dernière fois que tu es venu te faire examiner ? (ibid.).

Cette caractéristique est également citée chez Spang-Hansen (1967 : 142-143) qui écrit qu'après les verbes de mouvement, on ne trouve jamais *être* + participe passé, mais la construction SFI comme complément adverbial :

- *Il vient se faire soigner*
- **Il vient être soigné* (Blanche-Benveniste, 2007 : 171).

Togeby est également le seul à suggérer que cette construction peut s'employer pour indiquer le but d'une action :

- Elle avait essayé, vingt ans plus tôt, de se faire épouser par lui (1982 : 424).

Finalement, Togeby souligne que la construction SFI permet de transformer en sujet le datif de la voix active, par exemple :

- Comme pour me faire pardonner, j'ouvrais mes placards (ibid.).

4. 2. Pedersen et *al.*: « Fransk grammatik » (2003/1980)

La construction SFI est traitée à deux endroits différents dans le livre de Pedersen et *al*. D'abord dans le chapitre intitulé « Brugen af de infinitte verbalformer » sous le paragraphe « Omskrivinger med se faire et se voir », puis dans un paragraphe qui traite le verbe *faire* + infinitif.

Pedersen et *al.* (2003 : 380) soutiennent que la construction s'emploie en particulier pour désigner les actes désagréables et violents. En effet, on trouve la même caractérisation chez eux comme on vient de la voir chez Togeby, avec exactement les mêmes exemples :

- Ils risquent de se faire descendre.
- *C'est sur cette route que Catherine Legrand et Véronique se font attaquer.*
- Tu vas te faire gronder.

Pedersen et *al.* affirment également que «Når subjektet er en person, kan man bruge en omskrivning med *se faire : Il se fait arrêter (par les gendarmes)* », et que « Omskrivning med *se faire* bruges især, når *être* + participe passé ville betegne tilstand, og når der er tale om handlinger, der er ubehagelige for subjektet », comme dans l'exemple cité dans ce paragraphe.

Pedersen et *al*. remarquent comme les autres grammairiens que *se faire* peut s'employer pour faire des passivations où le datif de la voix active devient le sujet de la phrase passive :

- Reine Dieu se fait arracher un bout de manteau par une pointe du fil de fer (ibid.).

Ils notent de plus que cette construction peut s'employer avec un complément d'agent, mais que sa présence n'est pas obligatoire, comme dans cette phrase :

- *Il s'est fait pardonner* (op.cit. : 402).

4. 3. Helland: « Ny fransk grammatikk » (2006)

Dans la grammaire de Helland la construction SFI est traitée dans deux chapitres différents. « Infinitte D'abord dans konstruksjoner », et puis dans « Grammatikk informasjonsstruktur ». Depuis sa parution en 2006, la grammaire de Helland s'utilise couramment dans l'enseignement au niveau universitaire en Norvège, et ce livre est en même temps l'un des plus récents parmi les livres que j'ai consultés. Helland (2006 : 399) souligne que la construction SFI est normalement considérée comme une construction passive. On voit donc aussi un rapprochement du passif dans ce livre, comme chez Togeby et Pedersen et al. Helland constate en même temps qu'il y a des différences entre la construction SFI et le passif périphrastique. Il (2006 : 340) compare entre autres les phrases :

- Alain s'est fait virer du collège
- Mon voisin s'est fait tuer par son fils de dix ans

avec les mêmes phrases en passif périphrastique :

- Alain a été viré du collège
- Mon voisin a été tué par son fils de dix ans.

Helland remarque avec ces exemples qu'il y a un point essentiel en commun entre la construction SFI et le passif périphrastique : le deuxième argument du verbe est placé dans la position du sujet.

Il précise ensuite que l'utilisation de la construction en SFI est beaucoup plus limitée que celle du passif périphrastique car, selon lui, la construction SFI exige un sujet animé⁹. Helland constate aussi qu'on trouve un élément d'intentionnalité avec cette construction, une sorte de responsabilité du sujet dans l'action (ibid.). Ce phénomène est aussi mentionné par Riegel et *al.* (2009) et on verra que ce point est abordé dans la majorité des articles que nous allons étudier par la suite. C'est un aspect sémantico-pragmatique important dans notre analyse.

Finalement dans le paragraphe intitulé: « Andre passiv- eller passivliknende konstruksjoner » Helland remarque, comme l'ont fait d'autres grammairiens, que la construction peut s'employer avec un sens négatif (op. cit. : 399). À propos de l'exemple suivant :

⁹ Togeby a cependant montré qu'il existe des exemples avec des sujets inanimés.

- Il s'est fait arrêter par la police.

4. 4. Riegel et al. : « Grammaire méthodique du français » (2009)

Cette grammaire est la plus récente parmi celles que j'ai consultées. Dans ce livre, la construction SFI est abordée dans le chapitre « Les types de phrases », sous le paragraphe intitulé « autres formes du passif». Les auteurs affirment qu'il s'agit des « constructions dont le verbe à l'infinitif est introduit par les formes pronominales *se faire, se laisser, se voir, s'entendre,* véritables auxiliaires de passivation qui font de l'objet direct ou indirect d'une construction active le sujet d'une construction équivalant à un passif » (Riegel et *al.* 2009 : 742-743), par exemple :

- Le ministre s'est fait/laissé/vu insulter par des agriculteurs en colère (= Des agriculteurs en colère ont insulté le ministre).
- Malgré tous ses efforts, il s'est fait prendre/recaler.

La construction admet donc comme complément d'agent le sujet de la phrase active correspondante.

Les auteurs soulignent également à propos de la construction SFI que le verbe *faire* garde une valeur *causative* et implique de la part du sujet un certain degré de responsabilité, par exemple dans ces phrases :

- Il s'est fait renverser par une voiture (par imprudence pour toucher une identité).
- *Il a tout fait pour se faire remarquer* (op.cit. : 743).

5. Quelques articles scientifiques

En résumant le contenu d'un certain nombre d'articles portant sur la construction SFI, je me limite à priori aux questions liées au rôle du sujet et aux différentes types d'actions, comme ce sont ces questions de sémantique et de pragmatique que je tâcherai d'élucider à l'aide de mon propre travail de corpus dans le deuxième chapitre.

Voici la liste des articles que j'ai étudiés et auxquels je me référerai par la suite :

- « Analyse sémantique d'une forme passive complémentaire : se laisser » (Bat-Zeev Shyldkrot).
- « Les énoncés à causatifs réfléchis » (Blanche Benveniste, 2007 : 155-173).
- « L'identification des classes de procès en contexte II : étude expérimentale » (Baudet et al. 1997 : 249-282).
- « Le désagréable dans la syntaxe » (Gaatone, 1983).
- « Sur l'analyse unie de la construction 'se faire + infinitif' en français » (Kokutani, 2005).
- « La construction passive en se faire » (Kupferman, 1995).
- « La construction « se faire + infinitif » et les verbes psychologiques » (Martin, 2002).
- « Quelques périphrases passives du français moderne » (Spang-Hansen, 1967).
- « Le causative pronominal » (Tasmowsky-De Ryck et al. 1987 : 40-58).
- « se faire + infinitif : valeurs pragmatico-énonciatives d'une construction « agentive » » (Veecock, 2008 a). s
- « Sur le caractère primordial de l'agantivité dans les « périphrases passives » en se faire, se laisser, se voir + infinitif » (Veecock 2008 b).

De plus, encore quelques grammaires de référence :

- *Les bases de la syntaxe* (Claude Muller).
- *Grammaire structurale du français : le verbe* (Jean Dubois).
- Éléments de syntaxe structurale (Lucien Tesnière).

5. 1. 1. Une construction au carrefour

Tout d'abord, nous devons constater qu'il y a un manque de consensus parmi les linguistes quant à la description de la construction SFI. Selon Veecock (2008 b : 7), la construction SFI est « connue sous diverses désignations : périphrase verbale passive, construction factitive pronominale, factitif réfléchi, construction pronominale réfléchie, causatif réfléchi ». Il pense que « ce manque de consensus sur la terminologie de référence reflète le manque de consensus sur la fonction ». Veecock écrit ensuite que : « le fait que cette construction puisse engendrer des sens divergents est bien formulé par Muller (2002 : 230) qui propose que « le verbe *se faire* permet aussi une orientation passive mais l'effet « passif » est perturbé par l'interprétation plus ou moins « volontaire » suggérée par *faire* », comme dans ces deux

phrases:

- Paul s'est fait battre par Luc,
- Luc s'est fait opérer par un spécialiste.

Muller écrit ensuite qu' « il faut distinguer nettement la lecture proprement passive de cette périphrase de la lecture réfléchie » :

- Luc s'est fait renverser par une voiture

suppose dans son interprétation usuelle une action totalement involontaire (ibid.). D'un autre côté, Veecock (2008 b : 6) renvoie à Culioli qui écarte toute référence aux notions de volonté et de responsabilité.

Selon Veecock (op.cit.: 8), « l'assignation de la construction SFI au domaine du passif relève de la grammaire française traditionnelle ». Il se réfère à Dubois (1967 : 124) qui pense que les phrases suivantes sont équivalentes :

- Il est aimé de ses amis
- Il s'est fait aimer de ses amis

Mais, le verbe faire suggère un sujet actif. Dans l'exemple suivant :

- Paul s'est fait livrer une nouvelle machine à laver

l'intuition pragmatique nous dit que *Paul* joue nettement un rôle de *déclenchement* ou d'*initiation* de l'action *livrer* (il aurait fait les démarches pour assurer la réservation etc.). *Paul* n'est guère un *Patient* et les tournures de ce type SFI véhiculent, selon Veecock, d'informations qui dépassent le cadre d'un passif pur (2008 b : 8). À l'opposé, une phrase comme :

- *Marie s'est fait tuer dans un accident de la route* (op.cit. : 9)

montre que les rôles de Bénéficiaire et d'Instigateur en ce qui concerne le sujet Marie sont

exclus. Veecock suggère que *Marie* semble être le *patient* du phénomène verbal, ce dont témoigne formellement la phrase plus ou moins contiguë au passif canonique en *être* :

- *Marie a été tuée dans un accident de la route.*

En ce qui concerne le degré de participation du sujet grammatical, le passif canonique en *être* est neutre. Veecock pense que la construction SFI sert au « maniement de l'agentivité par rapport à ce passif canonique. Et quoiqu'insolite, Marie a néanmoins un rôle participatif dans l'exemple de SFI qui se distingue de l'exemple avec le passif ». La construction SFI figure donc au carrefour de la passivité et de la causativité, regardons le tableau au-dessous (ibid.) :

	Construction passive	Construction causative	
Interprétation passive	Marie a été tuée dans une	Marie s'est fait tuer dans une	
	accident de la route	accident de la route	
Interprétation causative	Paul s'est fait laver la voiture	Paul a fait lavé la voiture (par	
	(par Julie)	Julie)	

Un autre point intéressant suggéré par Veecock, c'est qu'il pense qu' «il semble que nous ne pouvons pas parler de véritable instigation du sujet pour les prédicats « négatifs », dans la phrase *se faire violer* par exemple toute conception d'instigation ou de cause première semble perverse (op.cit. : 10).

Veecock fait aussi une comparaison entre le passif et la construction SFI:

- Jean a été condamné à cinq ans de prison
- Jean s'est fait condamner à cinq ans de prison

et il pose la question : est-ce que *Jean* se voit plus impliqué dans l'action avec la construction SFI par rapport au passif canonique en *être* ? La réponse est que *Jean* est plus investi dans l'action décrite par le verbe (op.cit. : 19). Veecock propose ensuite que ce soit l'énonciateur qui est à l'origine de cette implication. Car si l'énonciateur voulait entièrement émanciper le sujet grammatical, on attendrait qu'il emploie le passif canonique qui se prête à une interprétation plus « objective » (op.cit. : 19-20). Au début de l'article, Veecock (op.cit. : 5) écrit qu'en terme d'un principe informatif, « l'emploi de cette construction reflète la gestion subjective et intersubjective de l'information, le processus d'enrichissement des connaissances du co-énonciateur par des informations relevant de la prise de position de

l'énonciateur par rapport à son énoncé ». L'utilisation de la construction SFI dans les actions négatives porte donc un jugement subjectif de la personne qui raconte, la responsabilité du sujet dans l'action n'était donc pas un faite mais une opinion personnelle de l'énonciateur.

Dans sa conclusion, Veecock (op.cit. : 21) écrit qu'il s'avère que sur le plan énonciatif, la construction SFI joue une fonction d'hybridation : elle garde quelque chose d'actif et quelque chose de passif.

5. 1. 2. Le rôle du sujet de la construction SFI

Avant de continuer, il faut constater que, comme les grammairiens traditionnels l'ont déjà montré, le sujet dans la construction SFI est dans la plupart des cas animé. Il faut quand même prendre en considération quelques citations chez les autres linguistes aussi quant à ce sujet : Tasmowski-De Ryck et *al.* (1987 : 48) par exemple affirment que la construction SFI paraît exiger un sujet animé, car un sujet inanimé ne peut pas être tenu pour responsable :

- * Son piano s'est fait abîmer par les déménageurs,

comparé à ce genre d'exemples :

- Alfred s'est fait battre
- Alfred s'est fait pincer (Veecock, 2008 a : 2202).

Spang-Hansen (1967 : 144) précise également que la construction SFI « ne s'emploie ordinairement que si, à l'actif, aussi bien le sujet que l'objet désignent des animés ».

Blanche-Benveniste (2007 : 161) écrit dans l'article que le sujet dans la construction SFI « est toujours individuel et animé ». Elle dit aussi que « la tournure se faire est indifférente à la volonté du sujet » et que « les effets d'activité ou de passivité n'ont rien à voir avec la syntaxe de se faire mais qu'ils dépendent entièrement du lexique mis en jeu et des contextes de discours ». De plus, Elle (op.cit. : 155) pense que la construction SFI semble aller aussi bien du côté de l'actif que du côté du passif, et que « l'exemple le plus souvent cité de cette double interprétation est celui de Il s'est fait tuer, dans lequel il a été proposé de voir à la fois du passif, puisque le sujet est indéniablement une victime, et à l'actif à cause de faire, le sujet pourrait se voir attribuer une part de participation active, ou, tout au moins, de responsabilité ». Elle parle ainsi d'une sorte de « patient responsable » (ibid.). Tasmowski-De

Ryck et *al.* (1987 : 42) écrivent dans l'article que « le pronominal a une valeur propre qui se distingue de celle de la construction passive (...) et que le sujet globale du causative pronominal n'est pas patient au même titre que le sujet d'une construction passive.

Blanche-Benveniste (op.cit. : 161) précise ensuite que « se faire donner quelque chose » est, selon elle, impossible pour un non humain, la phrase :

- *La maison se fera donner un coup de peinture,

est donc agrammaticale. Par contre, la phrase :

- Le chien s'est fait donner son repas en aboyant,

est une phrase grammaticale selon Veecock, car le sujet est animé (2008 a : 2208). La construction SFI peut, d'après Veecock, tout à fait s'employer avec des sujets représentant des collectifs d'humains, par exemple :

- Le syndicat s'est fait donner le droit de grève.
- Le gouvernement s'est fait donner plusieurs nouveaux pouvoirs.

Le sujet dans ces exemples semble indirectement humain étant donné que le sujet, syndicat ou bien gouvernement, se compose d'êtres humains. Kupferman (1995 : 57) de son côté écrit que le sujet est « ni responsable de l'action, ni obligatoirement humain », et que l'action n'est pas toujours violente. Ensuite, il (op.cit. : 58) renvoie à Donaldson (1973) en disant que « le sujet de la construction serait à la fois « l'instigateur » et « le patient » du procès du verbe ».

On voit ainsi que pour résoudre la complexité de la construction SFI, les linguistes choisissent de la partager en plusieurs interprétations de diverses manières. Nous allons aborder ces interprétations différentes par la suite.

5. 1. 3. La construction SFI divisée en plusieurs interprétations

Nous avons déjà vu que la construction SFI est ambiguë et difficile à analyser, ce qui conduit à une séparation de la construction en plusieurs variantes. Bon nombre de linguistes divisent la construction SFI en plusieurs interprétations différentes, et Spang-Hansen (1967 : 139-140) notamment écrit, qu'« en termes de sémantique pure, on a essayé de définir une « attitude » passive, opposé à une « attitude » active. On se demande ainsi si l'action est un effet ou non

de la volonté du sujet, ce qu'on pourrait appeler le critère de l'intentionnalité ». Cette remarque est faite par plusieurs linguistes et elle est bien justifiée. Il s'avère en effet que le sujet dans la construction SFI se distingue principalement en deux interprétations (ou lectures) où le rôle du sujet se sépare :

- 1) « la lecture causative » relève de la construction causative où le sujet fait faire quelque chose par quelqu'un (Martin, 2002 : 3). Dans ces cas le sujet est responsable de l'action volontairement. On a affaire à une action positive ou neutre pour le sujet, comme dans l'exemple :
 - Il s'est fait soigner par un excellent médecin.
- 2) « la lecture passive » soutient une valeur passive quand le sujet est involontairement responsable de l'action. Cette lecture s'impose souvent dans des actions qui sont désagréables et violentes pour le sujet, dont voici un exemple :
 - Elle s'est fait écraser par un train.

On trouve plus ou moins la même division chez d'autres linguistes. Martin (ibid.) par exemple, renvoie à Gaatone qui conclut que la construction SFI, « bien que causative, relève du passif quand le contexte s'oppose à l'idée d'une participation du sujet ». Il cite également Tasmowski-De Ryck et *al.* qui reprennent l'analyse de Gaatone, mais en établissant un lien plus direct entre la construction SFI et la famille des causatifs. Tasmowski-De Ryck et *al.* écrivent que pour ces auteurs « toutes les lectures de la construction SFI relèvent du causatif, dans la mesure où la construction présente invariablement le sujet comme un participant responsable du procès, que ce rôle soit assumé de manière volontaire (lecture causative) ou involontaire (lecture passive) ». Tasmowski-De Ryck et *al.* (1987 : 47) se réfèrent à la distinction « causatif réfléchi » versus « causatif passif ». Pour expliquer cette séparation, elles proposent que les verbes se divisent en deux catégories : ceux qui désignent une activité volontaire et ceux qui désignent des activités involontaires (op. cit. : 44).

Baudet et *al.* (1997 : 251) affirment que la construction: « *A se fait verbe infinitif (par B)* », a pour propriété de permettre trois types d'interprétations : une interprétation qu'ils nomment causative/intentionnelle : « A a intentionnellement fait en sorte que B accomplisse sur lui/elle (c'est-à-dire A) l'action V » :

- (Pour paraître plus jeune), Marie s'est fait retendre la peau (op.cit. : 251).

L'explication de Baudet et *al*. est la suivante : Marie donne à X l'instruction de lui retendre la peau, puis un chirurgien réputé (X) retend la peau de Marie, la peau de Marie est donc retendu. Ensuite, ils interprètent l'action de la manière suivante : *Elle y est pour quelque chose, elle l'a fait exprès* (op.cit. : 255). Cette action est donc volontaire, et le sujet ici est responsable d'une action avantageuse pour lui-même.

Ils appellent la deuxième interprétation causative/non intentionnelle. Ici « A a agi de telle sorte que B a accompli sur lui/elle l'action V sans que cette action fait [sic] partie d'un plan d'action de A » (op.cit. : 251) :

- (En cherchant à rattraper son ballon sur la chaussée), l'enfant s'est fait renverser par une voiture (en s'engageant sur la chaussé, l'enfant accomplit une action 'intempestive', qui explique le statut de causateur non intentionnel de l'accident où il est victime) (op.cit. : 254).

Baudet et *al.* expliquent l'action ainsi : l'enfant veut rattraper son ballon, puis l'enfant s'engage sur le chaussé, une voiture renverse donc l'enfant. On peut dire qu'il y est pour quelque chose, mais qu'il ne l'a pas fait exprès (op.cit. : 255).

Ils appellent la troisième interprétation non causative/non intentionnelle, où « A est le patient de l'action V accomplie par B (sans avoir lui-même accompli une action ou favorisant l'accomplissement de V) » (op.cit. : 251) :

- Marie s'est fait tuer dans un accident de la route.

Il y a une ambiguïté entre la deuxième et la troisième interprétation. Baudet et *al.* se demandent à quoi bon employer la construction SFI dans le cas d'une implication à la fois non causative et non intentionnelle du sujet quand le passif exprime, sémantiquement, précisément cette réalité :

- *Marie a été tué dans un accident de la route* (ibid.).

Une explication peut être que « le passif français n'a pas le pouvoir de convertir un objet indirect en sujet. Ainsi la construction factitive fonctionne comme substitut du passif dans Marie s'est fait arracher son sac par un voyou (*Marie a été arraché(e) son sac par un

voyou)». Selon Baudet et *al.* il est donc logique que « cette construction factitive qui à l'origine présuppose une participation causative du référent du sujet, puisse perdre cette présupposition par analogie avec les cas où elle substitue la voix passive, et donc Marie puisse être considérée comme pur patient dans *Marie s'est fait tuer dans un accident de la route* » même si la construction passive serait possible dans ce cas particulier (op.cit. : 252).

Dans l'exemple *Marie s'est fait arracher son sac par un voyou*, Baudet et *al*. expliquent l'action ainsi : un voyou arrache le sac de Marie, puis Marie n'a donc plus de sac, alors *elle n'y est pour rien, donc elle ne l'a pas fait exprès* (op. cit. : 255).

Dans les prochains paragraphes, on abordera plus attentivement la notion de responsabilité du sujet dans la construction SFI. Par la suite je divise ainsi la construction en trois catégories liées au degré de responsabilité du sujet. La première catégorie contient des sujets qui sont responsables d'une action volontaire. Ici, il s'agit d'un événement positif ou neutre pour le sujet. La deuxième catégorie contient des sujets qui ne sont pas responsables d'une action involontaire. Ici, l'événement est négatif pour le sujet. Finalement, la dernière catégorie contient des actions involontaires où les linguistes discutent s'il y a un degré de responsabilité du sujet même si l'action est désagréable pour le sujet. On va donc s'intéresser à la construction SFI en mettant l'accent sur les facteurs sémantico-pragmatiques suivants : 1) la responsabilité du sujet d'une action volontaire, 2) la responsabilité du sujet d'une action involontaire et 3) degré de responsabilité du sujet.

5. 2. Sujet responsable d'une action volontaire

Quand la construction SFI dénote des actions qui sont avantageuses ou neutres pour le sujet, la SFI s'apparente à la construction causative. Ici il n'y a pas d'ambiguïté ou de complexité sémantiquement et on accepte en quelque sorte que le sujet a influencé l'action quand elle a une valeur positive ou neutre, comme dans ces exemples :

- Eva s'est fait bien accueillir/acclamer/applaudir/remarquer pour sa beauté (Kupferman, 1995 : 77).
- Roland s'est fait soigner (Gaatone, 1983 : 164).
- Paul s'est fait vacciner pour son voyage (Veecock, 2008 a : 2202).
- Paul s'est fait engager à l'Université York.

- Il s'est fait aimer de ses amis.
- Paul s'est fait nommer directeur en 2003 (op.cit. : 2211).
- Elle s'est fait couper les cheveux (Blance-Benveniste, 2007 : 164).
- Marie s'est fait retendre la peau par un chirurgien réputé (Baudet et al.1997 : 251).

Ces actions semblent à la fois positives et agréables pour le sujet, on peut donc dire que le sujet dans ces exemples est responsable d'une action volontaire. Martin (2002 : 3) écrit que la construction SFI « partage certains traits avec les constructions actives, du moins lorsque sont impliqués des prédicats positifs », comme les exemples ci-dessus illustrent. Selon Gaatone, le sujet est l'instigateur, volontairement responsable dans la « lecture causative » d'un processus qui retombe sur lui (op.cit. : 164), par exemple :

- Roland s'est fait acheter le journal.

D'après les exemples qu'on a vus ici, on comprend que l'action est positive pour le sujet et l'interprétation du sujet comme volontairement responsable s'impose naturellement. C'est quand le sujet est impliqué dans une action involontairement que l'idée de responsabilité devient difficile à accepter, étant donné que personne ne souhaiterait normalement son propre malheur. Par la suite, on va étudier des actions où le sujet n'est pas responsable d'une action involontaire.

5. 3 Sujet non responsable d'une action involontaire

On a déjà vu qu'il existe au moins deux interprétations de la construction SFI, action volontaire (positive) pour le sujet (« lecture causative/réfléchie ») et action involontaire (négative) pour le sujet (« lecture passive »). Il est clair que pour une personne normale il n'est pas souhaitable d'avoir une action désagréable dirigée vers elle-même.

Un sujet qui semble involontairement responsable correspond donc à la lecture « passive ». Alors, ce qui est particulier pour la construction SFI est qu'elle est souvent employée pour décrire des actes qui sont violents ou désagréables pour le sujet. Ici on regardera donc des exemples où le sujet est considéré comme non responsable d'une action involontaire.

Kupferman (1995 : 57) écrit que « la construction passive en se faire a gagné sa place

parmi les passifs ». Selon lui plusieurs linguistes considèrent que la construction SFI à la lecture passive relève du passif, par exemple Togeby et Spang-Hansen (op.cit. : 61). Et selon Gaatone (1983 : 167), la phrase :

- Roland s'est fait écraser par un train,

est considérée comme une véritable construction passive par la plupart des linguistes. Tesnière (1959 : 265) de son côté pense que le sujet est l'instigateur sans être responsable, comme dans ces exemples :

- Alfred s'est fait tuer.
- Alfred s'est fait battre.
- Alfred s'est fait voler.

Cela devient encore plus clair quand Martin (2002 : 3) renvoie à Kupferman¹⁰ (1995) qui remet en question « l'idée que les effets causatifs soient inhérents à la construction. De fait, certains emplois de la construction SFI excluent, manifestement, la moindre participation du S » :

- Les ethnologues racontent que les filles du Donyland se font violer par leur père dès l'âge de cinq ans ».

Dans cet exemple, il n'est pas du tout logique que le sujet soit responsable de l'action, il est même vulgaire, anormal de la part du sujet de souhaiter cette situation affreuse.

Martin écrit ensuite que le sujet dans la construction SFI ne peut pas toujours être considéré, pragmatiquement, comme instigateur, car cette phrase :

- Elle est folle. Elle se fera écraser par le tramway

n'implique pas que le sujet ait volontairement souhaité cet accident, mais qu'il soit indirectement responsable de l'action ou au moins qu'il y a une cause. Cette interprétation

¹⁰ Kupferman (1995 : 58) montre qu'il y a une ressemblance entre le passif et la construction SFI, en expliquant que « *se faire* est un auxiliaire de reformulation (de transformation syntaxique) dans tous le cas où intervient un '= personnel' dans une reformulation de valeur 'passive '». On est donc « frappé par l'équivalence d'interprétation qu'autorise le français entre ces deux constructions » :

⁻ Louis a été exécuté/guillotiné/ratiboisé en Place de Grève.

⁻ Louis s'est fait exécuter/guillotiner/ratiboiser en Place de Grève.

passive ne correspond pas à la construction causative car le sujet n'est pas agentif au même degré. Cet exemple ne correspond pas non plus au passif car la phrase dans ce cas devient agrammaticale :

- *elle est folle. Elle sera écrasée par le tramway.

Martin (op.cit. : 4) suggère que la construction SFI à la « lecture passive » s'attacherait à des prédicats agentifs uniquement et affirme que la construction SFI à cette lecture et le passif en *être* ne se distingue que par le fait que seule la construction passive en *être* s'associe à des prédicats non agentifs.

Tasmowski-De Ryck et *al.* (1987 : 49) proposent qu'« il existe tout un ensemble d'énoncés qui s'interprètent généralement dans un sens passif et où l'idée d'une responsabilité de sujet, même très atténuée, ne paraît pas adéquate » :

- Près de la mosquée El Azhar, un gavroche de 10 ans s'est fait tuer, mercredi, d'une balle en pleine poitrine.

Elles remarquent aussi que le sujet de la construction SFI ne porte dans certains cas aucun complément d'intentionnalité, et le contexte rend souvent évident que le sujet ne peut pas avoir voulu la situation obtenue (op. cit. : 46) :

- En juillet 1977, Christine von Opel se fait prendre pour un trafic portant sur plusieurs tonnes de cannabis.

Par la suite, on va voir que les linguistes discutent dans certain cas le degré de responsabilité du sujet d'une action involontaire. On peut alors soupçonner que l'idée de responsabilité est liée à la valeur causative de la construction SFI, et qu'il est ainsi difficile de la considérer comme une simple variante du passif.

5. 4. Degré de responsabilité du sujet

Ici nous verrons des exemples où la question de responsabilité du sujet est soulevée même lorsque l'action est négative pour lui. Le sujet de la construction SFI d'une action involontaire est une victime, mais pas au même degré que le sujet du passif où la responsabilité du sujet n'est pas un thème. On peut dire que le sujet de la construction SFI est parfois un « patient actif » tout simplement parce qu'il est là, présent dans le déroulement des événements. C'est ce qui distingue son rôle de celui qu'on trouve dans la construction causative proprement dite, où le sujet est une cause réelle de l'action qui se déroule.

Il est clair qu'il y a des explications différentes par rapport au degré de responsabilité du sujet d'une action involontaire. Kokutani (2005 : 214) par exemple parle de « responsabilité ontologique », ce qui veut dire que :

« Le sujet porte néanmoins toujours une part de « responsabilité », dans la mesure où il est donné comme produisant (« faisant ») lui-même ce qui lui arrive (...) :

- a) Le voleur s'est fait arrêter par la police = « il a été arrêté (involontairement) » + cette arrestation résulte nécessairement de l'être et des actes du sujet (indépendamment de toute vision moralisante).
- b) Paul s'est fait licencier (par son patron, par sa boîte) même si Paul, employé irréprochable, a été licencié à son corps défendant et pour motif économique, il est, inéluctablement, à l'origine de l'événement : sa « responsabilité » (pour autant que le terme soit acceptable) n'est ni matérielle, ni morale, ni psychologique, elle pourrait être qualifiée d' « ontologique »».

Ainsi, la notion « responsabilité ontologique » peut être paraphrasée ainsi : « il est responsable par ce qu'il est là » (op.cit. : 215), une explication qui semble logique pour des actions désavantageuses et involontaires.

Gaatone (1983 : 165-166) écrit que le sujet est un participant dans son propre accident, qu'il est un patient actif, l'envers du passif en *être*, où le sujet ne porte aucune responsabilité. Dans cette phrase par exemple :

- Roland s'est fait écraser par un train,

le sujet est « un patient actif » selon Gaatone, car *Roland* est plus ou moins impliqué dans son accident. Dans la phrase correspondant au passif :

- Roland a été écrasé par un train

par contre, le sujet est « un patient passif », la victime totale de l'action. Gaatone précise que les deux constructions ont un sens proche mais qu'elles ne sont pas identiques.

Tasmowski-De Ryck et *al.* (op.cit.: 42) soutiennent que le sujet de la construction causative pronominale n'est pas un patient au même titre que le sujet d'une construction passive. Il y a un autre cas où le sujet porte un degré de responsabilité d'une action involontaire et, selon elles (op.cit.: 50) quand « La participation de sujet est dénoncée dans la relation implicite de cause à effet qui est établie entre l'attribut et la situation provoquée » :

- Trop mou, Jean s'est fait évincer du poste de président (ibid.).
- Il s'est fait expulser du club par le préposé (op.cit. : 40).

L'utilisation de la construction SFI à la place du passif dans cette dernière phrase pourrait sous-entendre que le sujet ait provoqué son expulsion, qu'il soit coupable d'une certaine façon. Autrement dit, si le sujet n'avait pas été provoquant au départ, le préposé n'aurait pas été obligé de l'expulser du club. Il est évidemment plus facile d'évaluer ce genre d'interprétation si on connaît le contexte, parce qu'une phrase isolée ne nous donne pas assez de renseignements sur les causes antérieures. Il est en effet plus logique de parler de responsabilité du sujet dans les cas où le sujet a provoqué l'événement d'une façon ou d'une autre que dans les cas où le sujet semble tout à fait être une victime. Veecock (2008 a : 2210) de son côté précise que la construction SFI est toujours causative, même à la lecture « passive », elle ne devient donc jamais totalement passive.

Comme nous avons vu au début de cette partie, Claude Muller (2002 : 230) suggère que le verbe *se faire* permet une orientation passive, mais que « l'effet « passif » est perturbé par l'interprétation plus ou moins « volontaire » suggérée par *faire* », comme dans cet exemple *Paul s'est fait battre par Luc*. Il faut cependant distinguer nettement « la lecture proprement passive de cette périphrase de la lecture réfléchie : *Luc s'est fait renverser par une voiture* suppose dans son interprétation usuelle action totalement involontaire. Gaatone (1983 : 170), de son côté, écrit que la pragmatique joue un rôle crucial dans l'interprétation de la construction :

« C'est bien la lecture active, volontaire, qui est fondamentale dans la construction SFI, découlant directement de l'agencement des éléments dans la séquence. Celle-ci ne devient ambiguë, avec préférentiellement une lecture passive, que lorsque le verbe (ou expression verbal) principal désigne un procès désagréable, pour une société donnée et à une époque donnée ».

Ensuite Gaatone pense qu'il semble anormal « d'admettre qu'un être humain soit l'instigateur volontaire de procès dont il serait lui-même la victime », par exemple :

- Roland s'est fait arrêter hier (op.cit. : 169).
- Roland s'est fait cambrioler (op.cit. : 170).

Le sujet n'est pas un instigateur ici, mais selon Gaatone on a néanmoins un patient responsable. Il pense que la lecture passive de la construction SFI est étroitement liée au sémantisme du verbe (op.cit.: 167-168), et donne les exemples suivants pour montrer cela :

- Je vais me faire engueuler par mon rédacteur en chef.
- Il se fit houspiller par un vieux monsieur qu'il avait bousculé par mégarde.
- Tu t'es fait enlever par un gendarme.
- M. Tom Jackson s'est fait huer à Hyde Park.

Une autre explication est qu'il serait possible d'imaginer que les raisons pour lesquelles on choisit d'utiliser la construction SFI sont que l'énonciateur veut simplement insinuer une certaine responsabilité de la part du sujet. On peut dire que l'énonciateur porte un jugement sur l'événement, comme on a vu chez Veecock (2008 b : 5), que l'utilisation de la construction SFI dans les actions involontaires porte un jugement subjectif de la personne qui raconte et, la responsabilité du sujet dans l'action n'est donc pas un faite mais une opinion personnelle de l'énonciateur. Il est aussi possible, comme on a vu chez Kokutani (2005 : 215), que le sujet soit responsable tout simplement parce qu'il est là.

Dans les exemples qui sont désagréables pour le sujet, différentes raisons dans le contexte peuvent nous expliquer pourquoi le sujet est indirectement responsable. Le sujet peut être responsable involontairement, par exemple parce qu'il est malade psychiquement, comme on peut le constater à propos de cet exemple déjà cité :

- Elle est folle. Elle se fera écraser par le tramway (Martin, 2002 : 3).

Selon Tesnière (1959 : 265), le sujet de la construction SFI est une « cause première », il pense que le sujet n'est pas responsable du procès, mais qu'il y a un jugement de « faute » du sujet qu'il appelle une « faute inconsciente ». Tesnière explique ensuite que :

« (...) les phrases du type *Alfred s'est fait tuer*, tout en donnant *Alfred* comme la cause première de sa mort, n'impliquent nullement que son rôle d'instigateur soit intentionnel et conscient, et qu'il soit par conséquent responsable en définitive d'avoir causé sa propre mort. Bien au contraire, elles indiquent qu'Alfred n'a pas eu l'intention d'aller au-devant de la mort et que c'est tout à fait inopinément qu'il l'a rencontrée, par sa faute, il est vrai, mais par une faute inconsciente et dont il n'est pas responsable ».

Il fait la même remarque pour toutes les tournures analogues, regardons les exemples suivants, déjà cités :

- Alfred s'est fait battre,
- Alfred s'est fait voler,
- Alfred s'est fait pincer.

Nous voyons que ces exemples portent tous un trait violent ou importun.

Chez Veecock (2008 a : 2211) on trouve plusieurs exemples où l'action est désagréable pour le sujet, mais il y a selon lui tout de même un degré de responsabilité causé par une sorte du sujet provocant, par exemple :

- Julie s'est fait casser deux dents par son adversaire de karaté.
- Je me suis fait déchirer mon pantalon (Blanche-Benveniste, 2007:171).

Dans sa conclusion, Bat – Zeev Shyldkrot (1999 : 73) écrit que « les grammaires estiment que la construction *se laisser* + *infinitif* marque une attitude plus passive du sujet, plus que la structure en SFI (...) et qu'elle implique un certain degré de responsabilité de la part du sujet ». Ensuite, elle donne ces phrases :

- Elle se fait écraser par le gros camion rouge
- Elle se laisse écraser par le gros camion rouge

en disant que dans l'action du premier exemple, le sujet n'a aucun contrôle sur le fait décrit et *se fait écraser* indépendamment de sa volonté, alors que dans l'autre exemple, « elle souhaite probablement *se faire laisser écraser* ». Ainsi, la volonté et le contrôle sont, selon Bat – Zeev Shyldkrot, plus énoncés dans *se laisse écraser* que dans *se fait écraser*, contrairement à ce qui est mentionné dans les grammaires.

Par la suite, avec en toile de fond ce que nous avons vu dans ce chapitre, on va dans le chapitre prochain entreprendre une étude de corpus. Je ferai donc une classification des exemples de la construction SFI relevés de la base textuelle *Frantext*¹¹. 211 exemples seront catégorisés selon des critères qui apparaissent dans les études linguistiques, à savoir la distinction sujet animé/sujet inanimé, et la notion avantageuse (volontaire) ou neutre/désavantageuse (involontaire). J'aurai également recours à d'autres distinctions qui se sont avérées pertinentes pour la classification, telles les notions d'action taboue, d'action à l'impérative et de sujet bénéficiaire.

6 Résumé du parcours théorique

Dans ce chapitre, j'ai essayé de présenter quelques points essentiels par rapport à la description sémantico-pragmatique de construction SFI. Comme on a vu, il y a une grande diversité de notions qui se révèlent pertinentes. On a vu aussi qu'il y a des valeurs et des interprétations divergentes dans le traitement de cette construction. On peut dire que la construction SFI se trouve au carrefour de la passivité et de la causativité parce que plusieurs linguistes choisissent de diviser la construction en deux lectures, une causative et une passive. Le sens de la construction dépend ainsi de l'interprétation du rôle du sujet dans l'action. Pour ces raisons, on peut conclure que la construction SFI est une construction hybride. Il convient cependant de souligner que la construction SFI est une construction qui a ses propres domaines d'utilisation et qu'elle ne peut pas être considérée comme une simple variante des deux lectures auxquelles elle s'apparente. Donc, même si la construction SFI à la « lecture passive » ressemble à un passif quand il s'agit d'une action négative, elle n'est pourtant pas équivalente à un passif car le sujet n'y a pas toujours un rôle identique.

¹¹ www.frantext.fr

Chapitre 2 Classification et analyse des exemples du corpus

Ce chapitre présente une classification et analyse d'un ensemble de 211 exemples de la construction SFI tiré de *Frantext*. Ce qui est écrit par rapport à la construction SFI au premier chapitre est le fondement de la catégorisation et de l'analyse. J'espère que ma classification servira à la fois à confirmer et à nuancer, et même remettre en question l'image qui a été donnée de la construction SFI lors du chapitre précédent.

1. Le corpus

Pour ma recherche, je me suis servie de la base textuelle *Frantext*. Mes exemples ne sont pas antérieurs à 1990, ce qui veut dire qu'il s'agit d'un usage linguistique résolument contemporain. Les exemples sont tirés de tous les genres¹². La quasi-totalité a été trouvé dans les textes littéraires. La majorité des exemples est à la troisième personne (182 exemples), mais il y a aussi quelques-uns à la première et à la deuxième personnes. Je vais maintenant passer aux critères de classification et aux différentes catégories ainsi établies.

2. Critères de classification : remarques introductrices

Dans la classification, je me servirai des notions déjà employées par les linguistes abordés au premier chapitre. En effet, ce chapitre-ci se fonde sur ce que les linguistes ont écrit par rapport à la construction SFI. Je mettrai l'accent sur leurs thèses principales quant au rôle du sujet et le type d'action.

Premièrement, j'ai entrepris une distinction des exemples selon que le nom en fonction de sujet soit inanimé ou animé. Ensuite, la sous-catégorie du sujet animé, la plus intéressante pour notre propos, connaîtra une nouvelle subdivision selon que le verbe désigne une action avantageuse ou désavantageuse pour le sujet. J'ai également jugé pertinent de créer des subdivisions selon d'autres notions liées à la caractérisation de l'action, à savoir la notion

¹² Dans la base *Frantext* il y a 80 % de textes littéraires et 20 % des textes scientifiques.

d'action taboue et la forme impérative. J'ai aussi réuni dans une catégorie des exemples où le sujet a un rôle bénéficiaire, que je baptise « sujet à valeur dative », pour faire allusion à sa fonction syntaxique dans une phrase active. À la fin du chapitre, je reviendrai sur le degré de responsabilité du sujet. C'est une question particulièrement épineuse quand l'action porte un caractère désavantageux pour le sujet, comme on a vu au premier chapitre. J'ai réparti les exemples dans les catégories selon les critères précédents qui sont représentés dans le tableau au-dessous. Voici les chiffres obtenus :

Catégorie	Nombre	Total	Pourcentage
Sujet inanimé	15	211	7,11 %
Sujet à valeur	36	211	17,06 %
dative			
Action	124	196	63,27 %
positive/neutre			
Action négative	72	196	36,73 %

J'opère avec deux totaux dans le tableau : le total de 211 exemples concerne la totalité d'exemples, les occurrences avec un nom inanimé en fonction de sujet sont inclues. L'autre total, 196 exemples, correspond aux actions positives ou neutres et négatives, hormis les 15 exemples avec un sujet inanimé.

2. 1 Analyse des chiffres obtenus

Les découvertes majeures de l'analyse des exemples sont que les actions positives ou neutres représentent 124 exemples, soit 63,27 % et les actions négatives représentent 72 exemples, soit 36,73 % de la totalité de 196 exemples. Une autre découverte est que parmi la totalité de 211 exemples il y a seulement 15 exemples, soit 7,11 % d'un nom inanimé en fonction de sujet. Selon les points théoriques présentés au chapitre précédent, plusieurs linguistes ont précisé que la construction SFI s'emploie en particulier quand les actions sont désagréables ou violentes pour le sujet. Ce point est souligné entre autres par Togeby. De même, Helland écrit que dans cette construction, le deuxième argument se réfère souvent à une personne pour laquelle l'action porte une conséquence négative (voir aussi, p. 21). Ma classification montre cependant que cette sous-catégorie est minoritaire (72 exemples), alors que la majorité des exemples se trouvent dans la catégorie d'actions positives ou neutres, c'est-à-dire 124

exemples du total de 196 exemples. De plus, on peut enregistrer qu'il y a 36 exemples, soit 17,06 % avec un sujet à valeur dative. Je rappelle qu'on a vu au premier chapitre que ce phénomène est une particularité de la construction SFI.

Au premier chapitre, les linguistes ont également suggéré que cette construction s'utilise presque exclusivement avec un sujet animé. Helland par exemple écrit que cette construction exige un sujet humain (2006 : 340). Parmi les quatre grammairiens cités, Togeby est le seul à remarquer que le sujet peut être inanimé. Par les linguistes des articles scientifiques, on a vu qu'entre autres Blanche-Benveniste souligne que le sujet est toujours animé (2007 : 161). Dans ma classification, il n'y a que 15 exemples du total entier qui renvoient à un nom inanimé en fonction de sujet.

Il a été remarqué par plusieurs linguistes que le verbe *tuer* s'emploie souvent avec la construction SFI. Blanche-Benveniste par exemple souligne que l'exemple le plus souvent cité de cette construction est *se faire tuer* (voir aussi ci-dessus, p. 26). Dans mon corpus il y a 10 exemples de ce verbe, ce qui semble confirmer cette intuition. Aucun autre verbe n'apparaît autant de fois dans les matériaux¹³. En plus, il y a un certain nombre de verbes qui sont synonymes du verbe *tuer*, comme *écraser*, *égorger*, *massacrer* et *crucifier*. J'y reviendrai. Par la suite, nous allons commencer par les exemples où le sujet désigne un référent inanimé.

2. 1. Sujet inanimé

On a déjà vu dans le premier chapitre que la construction SFI peut s'employer avec un sujet inanimé. Togeby par exemple a remarqué que lorsque la construction SFI s'emploie avec un sujet inanimé, les verbes sont souvent *entendre* et *sentir* (voir aussi ci-dessous, p. 18-19). Selon mon analyse, j'ai trouvé que plus que la quasi-totalité des verbes employés avec un sujet inanimé sont *entendre* ou *sentir*. Cela confirme donc effectivement ce que Togeby a avancé.

Comme on a vu, il y a 15 exemples, soit 7,11% dans le corpus avec un sujet inanimé. Parmi ces exemples il y a cinq verbes différents, dont six exemples avec le verbe *entendre*, et six exemples avec le verbe *sentir*. Les autres verbes sont *attendre*, *prier* et *enfoncer*. On regardera quelques exemples du corpus :

¹³ À l'exception de *passer pour*.

- (1) « Au début des années trente, un peu avant l'arrivée de Hitler au pouvoir, les conséquences du Jeudi noir à Wall Street *se firent sentir* en France » (J. Ormesson, *La douane de mer*, 1993).
- (2) « Sous une fine pluie d'automne, lentement, on déposait le cercueil dans ce mélange d'eau et de boue...La vie réelle *se fit sentir* aussi avec l'arrivée de ma tante, la sœur aînée de mon père » (A. Makine, *Le testament français*, 1995).
- (3) « Il arrive d'ailleurs parfois que *sa présence se fasse soudain sentir* sans s'offrir à la vue ni à l'ouïe » (S. Germain, *La pleurante des rues de Prague*, 1992).
- (4) « Le même symbolisme embrasse jusqu'à la musique qui *se fait entendre* alors dans l'immense vaisseau et de qui les sept tons grégoriens figurent les sept vertus théologales et les sept âges du monde » (P. Sollers, *Le secret*, 1993).
- (5) « Ils attendirent un moment, elle continuait à lui caresser le front, puis une petite sonnerie *se fit entendre* sous les couvertures » (E. Carrere, La classe de neige », 1995).
- (6) « Les voix chuchotaient, rapides, étouffées, comme honteuses de *se faire* entendre » (P. Roze, *Le chasseur Zéro*, 1996).
- (7) « On retira les perfusions de ses bras squelettiques posés sagement sur les draps le long de son corps momifié, on arracha le tuyau d'alimentation de son nez, et son cœur vaillant ne se fit pas prier » (J. Rouaud, Les champs d'honneur, 1990).

Par la suite, on va se concentrer sur les noms animés en fonction de sujet. Il faut cependant remarquer qu'on revient à quelques exemples où le sujet est inanimé dans la catégorie « sujet à valeur dative » et avec quelques exemples figurés, mais maintenant on passe donc au groupe principal ayant un sujet animé et nous allons voir que le rôle du sujet de la construction SFI se divise selon le type d'action.

2. 2. Sujet animé

Dans le premier chapitre, on a appris que le sujet de la construction SFI est presque toujours animé. Les linguistes affirment que la majorité écrasante des cas où la construction SFI s'emploie, renvoie à un sujet animé. Cette constatation s'avère effectivement confirmée par mon corpus, où la quasi-totalité des exemples ont un sujet animé. Parmi le total de 211 exemples, il y en a 196, soit 92,89 % qui sont animés. Les linguistes, par exemple Tasmowski De-Ryck et *al.*, écrivent que « le causatif pronominal paraît exiger un sujet animé », et Spang-Hansen précise que la construction SFI « ne s'emploie ordinairement que si, à l'actif, aussi bien le sujet que l'objet désignent des animés » (voir aussi ci-dessus, p. 26). Ma définition du sujet animé inclut aussi des animaux, dont je n'ai qu'un seul exemple :

- (8) « Un chat, je l'oubliais, un superbe siamois qui se faisait peloter de main en main » (A. Boudard, Mourir d'enfance, 1995).

Dans le premier chapitre, on a vu que Veecock (2008 a) a rappelé que le sujet est également animé quand il s'agit des « collectivités humain », par exemple « le gouvernement » et « des syndicats » (voir aussi ci-dessus, p. 27). Dans le corpus cependant, je n'ai pas trouvé d'exemples de ce genre. Le plus souvent, le sujet animé de cette construction renvoie donc à une personne :

- (9) « Il devait repartir le lendemain soir pour *se faire hospitaliser*, et opérer le surlendemain d'une déchirure de la ceinture abdominale, qui arrive souvent aux hommes d'une quarantaine d'années » (H. Guibert, À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie, 1990).
- (10) « Lauzun se fait gronder, humilier, piétiner » (J. Kristeva, Les samouraïs, 1990).
- (11) « Elle arrivait même pas à se faire rembourser la location des cassettes, ni des fois les livres, mais elle s'en fichait parce qu'elle était persuadée que ça marchait son truc, qu'elle tenait le bon bout » (F. Seguine, L'armé à gauche, 1990).
- (12) « (...) demande le jeune homme qui, à l'évidence, pourrait être mon double, un rêveur de cinéma, un apprenti metteur en scène qui se fait copieusement berner par la

star » (H. Guibert, À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie, 1990).

Par la suite, ce sont alors exclusivement les noms animés en fonction de sujet qui nous intéressent. Selon la valeur des verbes, les exemples se divisent en deux catégories principales : les actions avantageuses et les actions désavantageuses, dont les dernières correspondent à ce que les linguistes nomment couramment « actions désagréables ou violentes ».

Plusieurs linguistes ont divisé la construction en deux interprétations, une qui relève de la construction causative et l'autre qui porte un sens passif, selon que l'action soit positive (volontaire) ou négative (involontaire) pour le sujet (voir aussi ci-dessus, p. 27-28). Cette séparation correspond à mes catégories principales aussi. Dans les pages qui suivent, on va aborder les différents types d'actions de la construction SFI. D'abord, nous regarderons des exemples du corpus qui sont avantageux ou neutres pour le sujet.

2. 2. 1. Action avantageuse ou neutre pour le sujet

Nous avons vu au premier chapitre que les linguistes présentent la construction SFI en affirmant qu'elle s'emploie souvent pour désigner des actions qui sont désagréables ou violentes pour le sujet, par exemple Togeby (voir ci-dessus, p. 18-19), mais ici on va d'abord montrer des exemples où l'action semble avantageuse ou neutre pour le sujet. Kupferman et Tasmowski-De Ryck et *al.* par exemple, ont déjà montré que ce type d'action existe à travers des exemples comme *Eva s'est fait bien applaudir pour sa beauté* (voir ci-dessus, p. 30). Si on fait un regroupement des verbes positifs ou neutres, nous voyons d'après mon analyse que plus que la moitié des verbes renvoie à cette catégorie, 124 exemples sur la totalité de 196 exemples.

Il n'est pas facile de dire si une action est directement avantageuse ou plutôt neutre pour le sujet. Par conséquent, je traite ces deux valeurs dans la même catégorie. Ce qui réunit ces deux types d'action est alors le fait qu'ils n'aient pas un sens négatif, désavantageux. Ainsi, on peut dire que cette catégorie vérifie le trait [- négatif]. D'abord quelques exemples où l'action semble avantageuse pour le sujet :

- (13) « Cela faisait des siècles que *Kok Tengri* s'était retiré dans les bois du Bourkan Kaldoun sans rien faire d'autre que de *se faire adorer* » (J. Lanzmann, *La horde d'or*,

1994).

- (14) « Le trémolo s'impose lorsqu'une femme accepte la bataille comme un homme, mais en la perdant pour *se faire aimer* éternellement » (J. Kristeva, *Les samouraïs*, 1990).
- (15) « Narcisse en châle *qui se fait admirer* au théâtre (comme moi à l'hôpital et par mes analysants), incapable de pénétrer les enjeux de l'histoire ? » (J. Kristeva, *Les samouraïs*, 1990).
- (16) « Ils *se faisaient inviter* partout, les voyages au bout du monde, les week-ends familiaux, les dîners secrets » (E. Orsenna, *Grand amour*, 1993).

Ces actions semblent bien volontaires et avantageuses pour le sujet. Dans l'exemple (16), l'action est positive, mais le verbe en soi est plutôt neutre, alors que les trois autres exempels (13, 14 et 15) sont clairement positifs. Voici quelques autres exemples où l'action est plutôt neutre :

- (17) « Par discrétion ou par défi, *Olga* préférait *se faire appeler* Olga Montlaur » (J. Kristeva, *Les samouraïs*, 1990).
- (18) « Et nous allâmes *tous les deux*, de conserve, côte à côte, sous le même parapluie, jusqu'à un de ces cafés de Saint-Germain-des-Prés où se retrouvaient, depuis la guerre, pour se cacher et *se faire voir*, les philosophes, les actrices, les éditeurs et les amoureux » (J. Ormesson, *La douane de mer*, 1993).
- (19) « Quand, le lendemain, j'entrai à tout hasard dans la pharmacie, dès que j'eus passé la porte, malgré la cohue *des clients* qui attendaient de *se faire servir* (...)» (H. Guibert, À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie, 1990).
- (20) « Son accoutrement était si réussi, son allure si différente qu'elle passa inaperçue et parvint à *se faire engager* comme arbalétrier dans la garnison qui protégeait ses parents des incursions cathares » (J. Lanzmann, *La horde d'or*, 1994).

Des verbes comme servir, comprendre, appeler, reconnaître, voir, ramener, entendre,

envoyer, engager, aborder, passer, aimer et remarquer sont aussi considérés comme des verbes « positifs » ou « neutres », mais il est vrai qu'il faut parfois aussi regarder le contexte pour pouvoir les catégoriser. En voici quelques exemples :

- (21) « Comme les lampes de poche discrètes mais perçantes qui parsèment une nuit invisible, lui restituant son énergie. Pour faire comme Pollock et pour *se faire comprendre* de Carole, Martin aimait donner des noms mythiques à cette chorégraphie » (J. Kristeva, *Les samouraïs*, 1990).
- (22) « Rosy était forcément touchée par le légitime désir des femmes de *se faire* reconnaître » (J. Kristeva, *Les samouraïs*, 1990).
- (23) « Chateaubriand, qui est à Reims pour jouer le jeu social avec ses petits camarades, *se fait ramener* à Paris en berline par un autre soupirant de Mme Récamier, un homme très distingué, un ennemi de Napoléon, un cagot de première, dont nous pourrions nous occuper pendant des semaines et des semaines et qui s'appelle Montmorency (...) » (J. Ormesson, *La douane de mer*, 1993).
- (24) « l'on prévient Son Excellence Monsieur Bernard Gauthier-Dumont qu'un estimable vieillard venu de très loin exige d'être reçu sur-le-champ. Comme Son Excellence se fait attendre, Charles tente d'en apprendre un peu plus sur les circonstances qui ont amené le vénérable Altan Toloum du clan des Taïtchikouts à entreprendre ce voyage précipité » (J. Lanzmann, La horde d'or, 1994).

Parmi un total de 211 exemples il y a 123 verbes différents, ce qui implique que certains verbes comptent plus d'une occurrence. Je vais brièvement dire quels sont les verbes et types de verbes fréquents, et les regrouper selon leur sens. Quant aux verbes positifs ou neutres il y a entre autres dix occurrences du verbe *passer* (*pour*), huit du verbe *appeler*, et cinq des verbes de perception *voir* et *entendre* et cinq de verbe *aimer*. Je passe maintenant à la prochaine catégorie principale, où la construction SFI est employée dans les actions qui sont désagréables ou violentes pour le sujet.

2. 2. Action désavantageuse pour le sujet

Selon plusieurs linguistes cités au premier chapitre, la construction SFI s'emploie souvent pour désigner des actions qui sont désagréables et violentes pour le sujet (voir aussi ci-dessus, p. 17, 26). Helland par exemple, a souligné que l'emploi de cette construction se réfère souvent à une personne pour laquelle l'action donne des conséquences négatives (voir aussi ci-dessus, p. 21). D'autres linguistes, entre autres Togeby, écrivent que l'utilisation de la construction SFI dans des actes qui sont désagréables ou violents pour le sujet est une particularité de cette construction (voir aussi ci-dessus, p. 18-19). Or, dans le corpus, moins de la moitié des exemples se trouvent dans cette catégorie (36,73 %). On peut se demander si on peut vraiment parler d'une particularité de la construction en tant que telle, ou si nous remarquons plus facilement les cas qui sont désavantageux pour le sujet, comme cet emploi s'oppose à la valeur générale du causatif, auquel cette construction est indubitablement liée. Si la construction SFI est donc plus remarquable quand elle s'emploie dans un contexte négatif, cet état des choses n'est pas confirmé par une plus haute fréquence d'emploi, au moins il n'en est pas ainsi dans le corpus que j'ai utilisé¹⁴.

Par la suite nous regardons quelques exemples du corpus où la construction SFI est employée dans les situations qui sont désavantageuses pour le sujet :

- (25) « Or, si on le laissait libre, il se précipitait invariablement vers la route, au risque de *se faire écraser* » (J. Rolin, *L'organisation*, 1996).
- (26) « Quand vous avez touché le cerveau, vous le savez immédiatement par un drôle d'éclair sec dans la moelle épinière. C'est le cas. Ne croire que les témoins qui se feraient égorger? » (P. Sollers, Le secret, 1993).
- (27) « (...) Et pour mieux montrer que les larmes et la souffrance sont la meilleure garantie de la vie éternelle, il *se fait crucifier* et il ne rit jamais » (J. Ormesson, *La douane de mer*, 1993).
- (28) « Renée ne sait plus très bien : elle voit cela, en gros, au temps des croisades. Mais elle sait, par un souvenir inconscient, que ce furent des temps durs, où des chrétiens se faisaient massacrer, et massacraient les autres » (J. Romilly, Les œufs de

¹⁴ Bien sûr, mon corpus se compose d'un nombre limité d'exemples, et il est possible de s'imaginer un résultat différent avec un corpus plus grand.

pâques, 1993).

- (29) « on *se fait tuer*; faire des sculptures, s'en barbouiller la peau, et s'inflinguer, dans le corps, à mort. Bon, d'accord : déjà : chez les Wandanis, cette solution ne paraît pas rationnelle. *On se fait tuer*; au mieux, on laisse derrière soi une légende que le prochain Big Brother transmettra aux Blancs. Quant à changer le pouvoir à Maubert-Mutualité, tu peux toujours (...)» (J. Kristeva, *Les samouraïs*, 1990).

Il n'y a pas de doute, ces exemples sont sûrement négatifs et désavantageux pour le sujet. La plupart des verbes à l'infinitif sont des synonymes du verbe *tuer*, par exemple : *écraser*, *égorger*, *massacrer*, *ébouser*, *flinguer* et *se faire sauter la cervelle*¹⁵. En plus *crucifier* et *se faire éclater la cervelle* sont synonymes du verbe *tuer*. Alors, 10 exemples, soit 13,89 % des 72 exemples négatifs renvoient à *tuer* et il y a 8 synonymes de verbe *tuer* dans le corpus. Cela donne 18 exemples de ce genre, soit 25 % et quelques-uns sont aussi utilisés plusieurs fois. De plus il y a des verbes qui sont négatifs même s'ils ne sont pas synonymes de *tuer*. Quelquefois il est néanmoins difficile de savoir si l'action est décrite d'une manière métaphorique, si c'est une façon de s'exprimer pour exagérer. En tout cas, ces exemples appartiennent bel et bien dans la catégorie des actions désavantageuses.

On voit ainsi que l'utilisation de ce type de verbes particuliers est fréquente avec la construction SFI, et confirme d'une certaine façon ce que plusieurs linguistes ont remarqué au premier chapitre, par exemple Togeby, Helland et Blanche-Benveniste (voir ci-dessus, p. 18-19, 21, 26), quoique nous ayons déjà constaté que cette construction est le plus souvent employée avec un sens positif ou neutre, et n'exprime pas nécessairement un sens négatif.

2. 2. 1. 1. Sujet à valeur dative

Dans cette sous-catégorie j'ai réuni les exemples où le sujet à un rôle bénéficiaire, que je baptise « sujet à valeur dative » pour faire allusion à sa fonction syntaxique dans une phrase active. La raison pour laquelle j'ai choisi cette notion au lieu de celle du rôle bénéficiaire, est parce que la notion « datif » est sémantiquement neutre. Il y a 36 exemples, soit 17,06 % parmi le total du 211 du corpus qui ont un sujet à valeur dative et 2 exemples parmi les 36

¹⁵ Dictionnaire des synonymes : *les usuels du Robert*.

sont avec un nom inanimé en fonction de sujet. Pour montrer ce genre d'exemples, regardons d'abord :

- (30) « Elle se fit envoyer les revues » (J. Romilly, Les œufs de pâques, 1993).

Dans cette phrase, *Elle* a une valeur dative. Cela devient plus clair si on compare l'exemple (30) avec la phrase à la voix active correspondante :

- On *lui* a envoyé les revues (envoyer quelque chose à quelqu'un¹⁶).

Ce qui nous intéresse dans cette phrase est le pronom datif « lui ». Le sujet dans la construction SFI correspond au pronom datif dans la phrase active correspondante, d'où le nom « sujet à valeur dative » pour ce groupe d'exemples. On voit ainsi que la construction SFI permet de conférer le rôle de sujet à un complément d'objet indirect d'une phrase active, ce qui n'est pas possible avec la construction passive : * Elle a été envoyée les revues (voir aussi ci-dessus, p. 15-16). Cela est donc une particularité syntaxique de la construction SFI, un domaine d'usage qui peut correspondre à un besoin d'expression de la part des locuteurs.

Il s'avère que le sujet à valeur dative renvoie souvent à une partie du corps, et le sujet « datif » au tout (la personne) :

- (31) « D'ailleurs, s'il n'était pas parvenu à arracher la victoire, il se serait cogné la tête contre un mur jusqu'à *se faire éclater* la cervelle » (G. Bienne, *Les jouets de la nuit*, 1990).
- (32) « les yeux des trop curieux, on y éventre des chapardeurs que l'on relâche ensuite avec leurs boyaux plein les mains. à eux de se débrouiller pour remettre le tout en place et se faire recoudre la panse » (J. Lanzmann, La horde d'or, 1994).
- (33) « devant les psychanalisses, il leur monterait le bourrichon, il leur dirait qu'il était pas stable que certains jours il en avait marre de l'existence qu'il voulait *se faire sauter* la cervelle qu'il préférait se fiche à l'eau qu'il en avait marre de l'existence qu'il voulait se fiche à l'eau certains jours qu'il voulait *se faire sauter* la cervelle » (G. Perec, *Quel petit vélo à Guidon Chrome au fond de la cour ?*, 1996).

_

¹⁶ verbes trivalents.

- (34) « Si nous n'avions pas atteint ce premier objectif, nous étions tout de même parvenus à susciter devant l'entrée de l'Usine un affrontement de grande envergure avec la maîtrise, lors duquel mon frère avait trouvé le moyen de *se faire briser* la mâchoire et casser un bras » (J. Rolin, *L'organisation*, 1996).

Nous trouvons cependant aussi des exemples où le sujet à valeur dative ne renvoie pas à une partie du corps, comme dans ces exemples :

- (35) « Elle *se fit expliquer* l'histoire du Mur et revint plusieurs fois observer les prières plus ou moins exubérantes » (J. Kristeva, *Les samouraïs*, 1990).
- (36) « Avec une rage amère, plaintive, il disait qu'il en avait marre de venir à l'école pour *se faire saloper* des pantalons qu'il avait assez de mal à acheter, que tout était cher et qu'il gagnait un salaire de misère, que si les parents de l'élève qui venait de salir son pantalon avaient les moyens de se payer le teinturier tous les jours, tant mieux pour eux » (E. Carrere, *La classe de neige*, 1995).
- (37) « Quand j'eus fermé la porte, je *me fis couler* un bain, m'habillai de propre, changeai les draps de mon lit et descendis prendre un bouillon de poule dans un petit restaurant tunisien » (P. Roze, *Le chasseur Zéro*, 1996).

2. 2. 1. 2. Exemples figurés

Le corpus propose aussi certains exemples employés d'une façon figurée. Je trouve qu'il est pertinent de le mentionner et d'illustrer ce phénomène par quelques exemples (les actions positives ou neutres et négatives sont traitées dans le même point) :

- (7) « On retira les perfusions de ses bras squelettiques posés sagement sur les draps le long de son corps momifié, on arracha le tuyau d'alimentation de son nez, et son cœur vaillant ne *se fit pas prier* » (J. Rouaud, *Les champs d'honneur*, 1990).
- (38) « Le héros de la veille avait repris sa place sous l'acacia, comme si de rien n'était, à ce détail près qu'il aurait bien réclamé qu'on débarrassât son champ de vision de la table des vendangeurs, mais il estimait sans doute qu'il valait mieux *se faire oublier* et, sans rien dire, il se contenta de décaler son fauteuil » (J. Rouaud, *Les champs*

d'honneur, 1990).

- (39) « ça lui est parfaitement égal que le maréchal de la place ait pris à son compte les suggestions formulées la veille pour *se faire valoir* auprès du roi Jacques et s'attribuer du même coup une véritable fortune» (J. Lanzmann, *La horde d'or*, 1994).

L'expression figée dans l'exemple (39), *se faire valoir*, peut indiquer « pour faire bonne impression ». Finalement, un exemple métaphorique :

- (40) « *Les derniers* de la liste *se font écraser* par l'amour » (E. Orsenna, *Grand amour*, 1993).

Je passe maintenant à une sous catégorie qui n'est pas mentionné par les linguistes, c'est la construction SFI employée dans les actions qui renvoient à un sujet tabou.

2. 2. 1. 3. Action taboue

J'ai été surprise de voir le grand nombre d'occurrences d'exemples indiquant des actions taboues, par conséquent j'ai choisi de les remarquer particulièrement, même si je les ai classifiées dans les catégories principales : avantageuse/neutre, ou désavantageuse selon le sens des verbes. Dans une société il y a certains sujets dont on évite de parler. Par conséquent, ce type d'exemples est un peu plus compliqué à classifier. Il s'agit en fait de choses qui sont naturelles pour un être humain (des actes sexuels, la mort), mais en général, dans la société, ces thèmes peuvent tout de même avoir un caractère tabou.

On voit que quelques verbes qui sont employés ici sont marqués « langage vulgaire » dans les dictionnaires par exemple. En voici un exemple :

- (41) « Martin frôle les seins, les bouches, les verges, les culs, il se branle, *se faire branler* » (J. Kristeva, *Les samouraïs*, 1990).

Il y a également quelques actions violentes ou vulgaires, celles-ci se trouvent évidemment dans la catégorie « action désavantageuse » :

- (42) « (...) toujours fringuée comme une bonne sœur : jupe plissée au-dessous du genou et chaussures vernies avec des socquettes – l'horreur ! - elle était la seule qui

avait failli *se faire violer* pour de bon. Ça s'était passé dans l'ascenseur de son immeuble» (F. Seguin, *L'armé à gauche*, 1990).

- (43) « Peut-être que les jeunes de leur nouvelle génération ont adopté des mœurs plus libres... que les demoiselles avec la pilule peuvent *se faire tringler* sans trop de façon...d'appel à Dieu...de remords au péché » (A. Boudard, *Mourir d'enfance*, 1995).
- (44) « (...) Sauf que, d'après Carole, elles se ménageaient des zones de plaisir à elles : ainsi, avant de nourrir son bébé, chaque mère *se faisait téter* les seins par des jeunes filles de 12-15 ans » (J. Kristeva, *Les samouraïs*, 1990).

Veecock avait proposé qu'il semble que nous ne puissions pas parler de véritable instigation du sujet pour les prédicats « négatifs », car dans ces exemples et dans la phrase *se faire violer* par exemple, toute conception d'instigation ou de cause première semble perverse (voir aussi, p. 25). Il y a également d'autres exemples qui paraissent franchement vulgaires :

- (45) « En décembre 82, à Budapest où il est venu se recueillir sur la tombe de Bartok, je *me fais juter* dans le cul par un veau d'amerloque originaire de Kalamazoo, tom, qui m'appelle son bébé » (H. Guibert, À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie, 1990).
- (46) « à dix ans, quand on vous baptise, il faut avoir quelques rudiments de la doctrine chrétienne, savoir que Dieu est infiniment bon, qu'il est divisé en trois personnes, et qu'il a laissé son Fils aller *se faire clouer* sur la croix pour nous sauver d'aller nous masturber dans les chiottes » (A. Boudard, *Mourir d'enfance*, 1995).

Par rapport à la mort, il y a trois exemples du verbe *enterrer* dans le corpus, en voici deux exemples :

- (47) « Je voyais Marine à bout de souffle, traquée, fuyant jusqu'à Marseille pour prendre un bateau à destination de l'Algérie, où son père était né, et *se faire enterrer* comme lui, selon les lois musulmanes, dans trois draps à même la terre » (H. Guibert, À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie, 1990).
- (48) « (...), et jusqu'à son dernier jour, où il demandera humblement à se faire

enterrer aux pieds de son idole, il aime Juliette sans espoir » (J. Ormesson, La douane de mer, 1993).

Quand on entend le verbe *enterrer*; on l'associe souvent à quelque chose de triste, mais dans les exemples précédents, le contexte est plutôt positif ou neutre pour le sujet.

2. 2. 1. 4. Action à l'impératif

Une autre sous-catégorie de la construction SFI renvoie aux actions à l'impératif. Dans le premier chapitre, on a vu que Spang-Hansen affirmait que la construction SFI peut s'employer lorsqu'on prédit des ennuis à quelqu'un « tu vas te faire... » et à la forme impérative «va te faire... » (voir aussi ci-dessus, p. 17). Sur un total de 72 exemples, il y en a cinq à la forme impérative, soit 6,95 %. Cela est une particularité de la construction SFI, qui n'existe ni avec la construction causative ni avec le passif. Dans les occurrences à la forme impérative, il s'agit toujours de quelque chose de négatif ou bien vulgaire, comme le montrent les exemples suivants :

- (49) « Je te le dis tout de suite, histoire que tu aies le temps de gueuler. HALPERN : Non mais tu te fous de moi ou quoi ? HIPPO : Non. HALPERN : Mais moi je vais pas en boîte. Alors là, *va te faire foutre* mon pote (...) » (E. Rochant, *Un monde sans pitié*, 1990).
- (50) « NATHALIE : Non...HIPPO : Ah ! c'est la meilleure... NATHALIE : Mais maintenant... Je veux bien... HIPPO : Ah ! tu peux crever, ouais. NATHALIE : Oh! Allez... HIPPO : Va te faire foutre ! » (E. Rochant, Un monde sans pitié, 1990).
- (51) « Louisette, elle a quand même fini par le lui jeter son bidule à Doudou, mais elle a pas pu s'empêcher de beugler pendant qu'il ramassait son truc : « Espèce de connard! *Va te faire enculer* par le curé! Pourquoi le curé? » m'a demandé Sandrapas contente, vu que pour rien au monde, ni elle ni ses parents auraient manqué leur petit four du dimanche (...) » (F. Seguin, *L'armé à gauche*, 1990).

Ces exemples sont vulgaires, mais cette manière de s'exprimer est assez courante, en particulier parmi les jeunes et les expressions comme celles-ci ne s'emploient pas toujours au

sens strict, mais plutôt pour exagérer. Maintenant je passe à la dernière partie de ce chapitre qui concerne le degré de responsabilité du sujet, abordé par rapport aux actions volontaires et involontaires.

2. 3. Degré de responsabilité du sujet

Dans cette section, je vais aborder de nouveau la question du degré de responsabilité du sujet avec l'orientation sur la notion pragmatique de « responsabilité ». Comme nous avons vu dans ce mémoire, la construction SFI peut donner un certain sens de volonté que l'on ne trouve pas avec le passif. Ce point est entre autres souligné par Helland qui écrit que cette construction : « bringer inn et element av intensjonalitet, en slags « aktiv » deltagelse i hendelsen (skyld, ansvar eller liknende) » (2006 : 340). Ce qui paraît difficile à accepter est que la volonté est présentée dans les actions qui sont désagréables ou violentes pour le sujet aussi. Quand le sujet est humain, on peut dire qu'une volonté humaine est sous-entendue dans l'action, mais cela ne veut pas dire que l'action a lieu volontairement.

On a déjà discuté le degré de responsabilité pour le sujet dans la construction SFI au premier chapitre (voir aussi ci-dessus, p. 33-37) et par la suite on regardera des exemples du corpus en discutant le degré de responsabilité. Il faut néanmoins dire que les exemples du corpus ne sont pas aussi clairs que les exemples donnés par les linguistes, et il devient donc plus compliqué de les interpréter.

On a également vu au premier chapitre que la construction SFI se distingue du passif par le rôle du sujet, car au passif le sujet est un patient, totalement passif, tandis que le sujet dans la construction SFI est un « patient actif » (voir aussi ci-dessus, p. 34). Je rappelle que Gaatone par exemple, pense que la construction SFI et le passif ont un sens proche mais pas identique. Le sujet de la construction SFI est responsable, mais pas actif dans les actions involontaires. Tesnière et Kupferman par exemple, proposent que le sujet est agent sans être responsable (voir aussi ci-dessus, p. 31-32).

Les linguistes divisent souvent la construction SFI en deux sens selon que le sujet est responsable d'une action volontaire, ou selon qu'il soit responsable d'une action involontaire. Dans le premier cas, le sujet est responsable, dans le deuxième, le sujet a un degré de responsabilité, mais non pas au même niveau que dans une action volontaire. On va aborder ce problème par la suite.

2. 3. 1. Action volontaire

Martin (2002 : 3) écrit que la construction SFI « partage certains traits avec les constructions actives, du moins lorsque sont impliqués des prédicats positifs ». Dans le corpus on a vu qu'il y a 124 parmi les 196 exemples avec un sujet animé qui renvoient aux actions volontaires. Il est apparemment logique d'être responsable d'une action qui est avantageuse pour soi-même. Voici quelques exemples de la construction SFI où le sujet semble volontairement responsable de l'action :

- (13) « Cela faisait des siècles que Kok Tengri s'était retiré dans les bois du Bourkan Kaldoun sans rien faire d'autre que de *se faire adorer* » (J. Lanzmann, *La horde d'or*, 1994).
- (14) « Le trémolo s'impose lorsqu'une femme accepte la bataille comme un homme, mais en la perdant pour *se faire aimer* éternellement » (J. Kristeva, *Les samouraïs*, 1990).
- (15) « Narcisse en châle qui *se fait admirer* au théâtre (comme moi à l'hôpital et par mes analysants), incapable de pénétrer les enjeux de l'histoire ? » (J. Kristeva, *Les samouraïs*, 1990).
- (52) « On reste réviso, mais on veut encore se faire applaudir » (J. Kristeva, Les samouraïs, 1990.

Même sans de contexte dans l'exemple (52) on peut comprendre que l'action soit volontaire (responsable), car le verbe *applaudir* a normalement une valeur positive. Dans les autres exemples (13, 14, 15), les verbes *adorer, aimer* et *admirer* ont clairement une valeur positive. Les verbes sont plutôt neutres dans ces exemples :

- (53) «Ils prirent un fiacre tous les deux et, à six heures trente précises, ils *se firent annoncer*, dans le petit hôtel de la rue de Chanaleilles, par un valet de pied en habit à la française » (J. Ormesson, *La douane de mer*, 1993).
- (54) « Sur une idée de grand-mère, elle *se fit embaucher* comme professeur d'anglais dans le collège où elle-même avait fait ses études » (P. Roze, *Le chasseur Zéro*, 1996).

2. 3. 2. Action involontaire

Dans mon corpus on a constaté qu'il y a 72 exemples qui peuvent êtres considérés comme des actions involontaires. Ce type d'exemples soulève la question très intéressant quant à la responsabilité du sujet dans l'action, car il n'est pas du tout logique d'être responsable d'une action négative qui retombe sur soi-même :

- (55) « C'était Pétain qui l'avait sauvé. Après de terribles engueulades, des semaines d'arrêts de rigueur et un peu de prison, on l'avait envoyé en première ligne, pour *se faire tuer*, au fort de Souville » (J. Ormesson, *La douane de mer*, 1993).
- (27) « Et pour mieux montrer que les larmes et la souffrance sont la meilleure garantie de la vie éternelle, il *se fait crucifier* et il ne rit jamais » (J. Ormesson, *La douane de mer*, 1993).
- (28) « Renée ne sait plus très bien : elle voit cela, en gros, au temps des croisades. Mais elle sait, par un souvenir inconscient, que ce furent des temps durs, où des chrétiens se faisaient massacrer, et massacraient les autres » (J. Romilly, Les œufs de pâques, 1993).

Personne ne souhaite une action de ce genre dirigée vers soi-même et il paraît par conséquent délicat de parler d'un degré de responsabilité quand l'action est tout à fait involontaire. On a vu que Veecock par exemple, pense qu'il semble que nous ne pouvons pas parler de véritable instigation du sujet pour les prédicats « négatifs », car dans une phrase du genre *se faire violer*, toute conception d'instigation ou de cause première semble perverse (voir aussi, p. 25). En plus nous avons vu que Veecock écrit qu'il est possible que cette construction porte un élément de subjectivité, que l'énonciateur emploie la construction SFI pour donner son propre avis d'une situation. Regardons l'exemple :

- (56) « Jamais Martin... Ce serait plutôt lui, j'en ai peur, qui est en train de *se faire tuer* en Californie » (J. Kristeva, *Les samouraïs*, 1990).

Ici, il s'agit soit de quelque chose que le sujet a choisi de faire volontairement (une raison inconnue/non exprimée), soit de quelque chose qui peut lui arriver, sans qu'il le sache. Dans

le prochain exemple, le sujet semble ignorant ou indifférent de la conséquence éventuelle de son acte :

- (25) « Or, si on le laissait libre, il se précipitait invariablement vers la route, au risque de *se faire écraser* » (J. Rolin, *L'organisation*, 1996).

Gaatone a suggéré la notion « patient actif » pour expliquer le rôle du sujet dans la construction SFI (voir aussi ci-dessus, p. 34) alors que Veecock, comme nous l'avons vu, suggère que c'est l'énonciateur qui est à l'origine d'une implication comme celle-ci, car si l'énonciateur voulait entièrement émanciper le sujet grammatical, on attendrait qu'il emploie le passif canonique qui se prête à une interprétation plus « objective » (voir aussi, p. 25-26). Muller propose qu'à cause du verbe *faire*, l'interprétation devient plus ou moins volontaire, mais il précise néanmoins qu' « il faut distinguer nettement la lecture proprement passive de cette périphrase de la lecture réfléchie : *Luc s'est fait renverser par une voiture* suppose dans son interprétation usuelle une action totalement involontaire » (voir ci-dessus, p. 23). Dans le prochain paragraphe, je jetterai un coup d'œil critique à la notion même de responsabilité liée au rôle du sujet dans ce genre d'exemple.

2. 3. 3. Remarques critiques sur la notion de « responsabilité »

Le terme « degré de responsabilité » pose en fait des difficultés étant donné qu'il est compliqué de mesurer cette notion. Les linguistes ne sont cependant pas tout à fait d'accord sur la façon de l'utiliser. Kupferman par exemple pense que le sujet peut être un agent sans être responsable (voir aussi ci-dessus, p. 31-32) et Kokutani pense que le sujet est responsable tout simplement parce qu'il est là (voir aussi ci-dessus, p. 33). Tasmowski De-Ryck et *al.* suggèrent que « toutes les lectures de la construction SFI relèvent du causatif, dans la mesure où la construction présente invariablement sujet comme un participant responsable du procès, que ce rôle soit assumé de manière volontaire (lecture causative) ou involontaire (lecture passive) » (voir ci-dessus, p. 28). Elles soulignent néanmoins qu'« il existe tout un ensemble d'énoncés qui s'interprètent généralement dans un sens passif et où l'idée d'une responsabilité de sujet, même très atténuée, ne paraît pas adéquate » (voir ce-dessus, p. 32). Ces explications rendent l'interprétation des exemples d'une action désagréable plus logiques. Gaatone écrit que le sujet est participant dans son propre accident, qu'il est un « patient actif » (non la

victime totale) (voir aussi, p. 34). Tesnière pense que le sujet n'est pas responsable du procès, mais qu'il y a un jugement de « faute » du sujet qu'il appelle une « faute inconsciente » (voir aussi, p. 37). Veccock (2008 b) pense que le «manque de consensus sur la terminologie de référence reflète le manque de consensus sur la fonction » (voir, p. 23). Par la suite, on regardera quelques exemples avec ces remarques sur la notion de la responsabilité en toile de fond :

- (57) « Or c'est ce que précisément, paraît-il, s'aventurait à élucubrer le dénommé Bogdanov avant de *se faire ramasser* par Lénine! » (J. Kristeva, *Les samourais*, 1990).

Le sujet dans cet exemple a peut-être fait quelque chose pour que Lénine ait raison de le ramasser, mais nous ne savons pas. Le contexte est en effet important pour savoir comment l'interprétation exacte va être. On n'a cependant pas le contexte entier dans les exemples, il est donc difficile de connaître le sens exact et on voit qu'il y a même quelques exemples qui demeurent ambigus. Dans les exemples suivants il est peut-être possible d'insinuer que le sujet est responsable :

- (58) « Et voilà que depuis son retour même les garçons la regardaient d'un autre œil : dans le fond elle était peut-être pas si moche pour qu'un type se jette dessus dans l'ascenseur, en plein jour, avec neuf chances sur dix de *se faire piquer*. Résultat, elle prenait de jour en jour plus d'assurance la Delphine. Même que ses lunettes cassées dans l'aventure elle [sic] les a plus jamais remplacées. » (F. Seguine, *L'armé à gauche*, 1990).
- (59) « Mais il parle trop fort d'une femme enceinte qui a trouvé cette ruse infecte, la grossesse, pour ne pas *se faire expulser* d'un appartement qui lui appartient » (G. Brisac, *Week-end de chasse à la mer*, 1996).
- (34) « Si nous n'avions pas atteint ce premier objectif, nous étions tout de même parvenus à susciter devant l'entrée de l'Usine un affrontement de grande envergure avec la maîtrise, lors duquel mon frère avait trouvé le moyen de *se faire briser* la mâchoire et casser un bras » (J. Rolin, *L'organisation*, 1996).

mais, étant donné qu'on ne connaît pas la raison, on ne peut pas vraiment savoir. C'est pareil avec ces exemples :

- (60) « Il posa sa torche sur le lit qui s'enflamma, puis il appliqua contre sa tempe le pistolet du capitaine Saint-Didier et *se fit sauter* la cervelle » (P. Rambaud, *La bataille*, 1997).
- (61) « Des tas de faux témoins se font égorger sans peine » (P. Sollers, Le secret, 1993).

L'exemple suivant est un peu particulier (le sujet est « je », mais il est sous entendu un sujet on):

- (62) « Je transportais ça comme les saintes huiles et avec toujours cette crainte de *se faire coxer* par les flics du contrôle économique » (A. Boudard, *Mourir d'enfance*, 1995).

Dans cet exemple, le sujet sait en effet qu'il est en train d'accomplir un acte criminel et qu'il risque par conséquent que la police l'arrête. Il prend volontairement ce risque. Quand le sujet sait qu'il prend un risque, il est plus facile d'accepter le fait que le sujet porte un degré de responsabilité, même si l'action est négative pour le sujet, comme dans ce cas : si la police l'arrête on accepte que le sujet est responsable étant donné qu'on comprend que le sujet-même sait qu'il fait quelques chose d'interdit¹⁷¹⁸.

Même si l'action est désagréable pour le sujet, il est cependant plus facile de comprendre pourquoi le sujet est considéré responsable dans certains cas, et moins responsable dans d'autre cas. Comparez ces exemples :

- (31) « D'ailleurs, s'il n'était pas parvenu à arracher la victoire, il se serait cogné la tête contre un mur jusqu'à *se faire éclater* la cervelle » (G. Bienne, *Les jouets de la nuit*, 1990).

¹⁷ Je n'ai cependant pas trouvé le verbe « coxer » dans un dictionnaire, mais j'ai lu une discussion sur l'expression « se faire coxer » sur un site internet qui suggère que ce verbe à l'origine vient du jargon militaire, une explication qui en effet semble adéquat

¹⁸. «Se faire coxer»: «Slanguish word «to get trapped, to get caught» «Coxer est de l'argot militaire, originaire des anciennes colonies françaises, et a pour origine les « coxeurs» africains, rabatteurs qui attirent les clients des taxis, et les bus, ou autres. Et *coxeur* est en fait *coaxer*, celui qui vous persuade de faire quelque chose» (http://forum.wordreference.com/showthread.php?t=524287).

- (55) « C'était Pétain qui l'avait sauvé. Après de terribles engueulades, des semaines d5arrêts de rigueur et un peu de prison, on l'avait envoyé en première ligne, pour *se faire tuer*, au fort de Souville » (J. Ormesson, *La douane de mer*, 1993).

Il semble qu'il est plus normal d'accepter que le sujet dans le premier exemple soit responsable de l'action (une raison sous-entendue), que dans le deuxième exemple. Encore une comparaison de degré de responsabilité : dans certains cas, le sujet agit d'une façon provocante dans l'action, selon Tasmowski De-Ryck et *al.* : « la participation de sujet est dénoncée dans la relation implicite de cause à effet qui est établie entre l'attribut et la situation provoquée » (voir aussi ci-dessus, p. 34). Il y a aussi des cas où il est plus logique qu'une action désagréable ou violente puisse arriver, comme dans ces exemples, où il est probablement plus facile d'accepter que le sujet soit responsable d'une certaine façon :

- (63) « Les soldats *se font tuer* sur les champs de bataille, les marins sombrent avec leur navire, les révolutionnaires sont fusillés à l'aube le sourire sur les lèvres et les poètes meurent de faim » (J. Ormesson, *La douane de mer*, 1993).
- (64) « Il a sur le dos, à l'époque, le déchaînement des sociétés secrètes, Mazzini, Garibaldi et Cie... Quand on pense que c'est un général français, Lamoricière, l'inventeur des zouaves, qui est venu commander les troupes pontificales et *se faire écraser* dans la dernière bataille...Pie %IX! » (P. Sollers, *Le secret*, 1993).

car le contexte nous informe qu'il s'agit de militaires et les soldats prennent ainsi le risque d'être tué, contrairement aux actions désagréables ou violentes dirigées vers une personne plus innocent. On voit donc, comme Veecock a suggéré, qu'il y a une hiérarchie de l'agentivité du sujet dans cette construction (voir aussi ci-dessus, p. 24).

Nous voyons que le sujet de la construction SFI semble porter un degré de responsabilité de l'action même s'il s'agit d'une action négative, mais comme les linguistes précisent avec certaines nuances, cela peut indiquer une simple explication comme « parce qu'il est là », une « faute inconsciente » ou que l'expression est subjective.

Au premier chapitre, les linguistes ont donné plusieurs exemples d'actions où il était anormal d'être responsable, mais dans le corpus, il n'y en a aucun qui soient aussi clair. C'est probablement parce que je me base sur un corpus avec des exemples non construits, alors que

les linguistes cherchent les exemples qui illustrent mieux leurs hypothèses.

Je pense qu'il pourrait être intéressant à demander aux Français quelle impression ils ont de cette construction et comment ils l'emploient. Je réserve cependant ce point pour de futures recherches.

3. Conclusion de la classification

Pour résumer ce que nous avons trouvé dans ce chapitre, il faut dire que le résultat de l'analyse nous donne deux découvertes majeures. Ce sont que les actions positives ou neutres renvoient clairement à plus que la moitié d'exemples, 124, soit 63,27 % sur la totalité de 211 exemples. Les actions négatives employées avec la construction SFI renvoient à seulement 36,73 %, ce que veut dire que ce type n'est peut-être pas le plus fréquent, contrairement à ce que certains linguistes semblent insinuer (par exemple Togeby, 1982 : 424 et Helland, 2006 : 399). Néanmoins, il faut être très prudent en concluant sur ce point, vu que corpus ne contient que 211 exemples de la construction. Ce qui est sûr, c'est que le type négatif des emplois de la construction SFI est le plus remarquable et le plus intéressant. Cela est probablement aussi la raison pour laquelle il retient le plus souvent l'intérêt des linguistes. La construction SFI s'utilise de préférence avec un sujet animé, ce qui est bel et bien confirmé par l'analyse, les grammairiens et les linguistes. Ainsi, 15 exemples, soit 7,11 %, du total, présentent un sujet inanimé. De plus, les exemples de cette sous-catégorie apparaissent avec un groupe limité : verbes de perception, comme il a été constaté par Togeby et Blanche-Benveniste par exemple.

En outre, nous avons vu que la construction a ses propres domaines d'utilisation et qu'il n'est pas toujours possible d'employer le passif à la place de la construction SFI, par exemple quand le sujet a une valeur dative, ou quand le verbe principal est à la forme impérative. Finalement, il faut admettre que Tasmowski De-Ryck et *al.* ont raison lorsqu'elles écrivent que le sens de la construction SFI « oscille bien entre les deux pôles de la volonté et de l'intentionnalité de sujet et de la non-volonté et de la non-intentionnalité de sujet. La fonction hybride de la construction SFI s'affirme par nos matériaux, et se rattache aux notions de construction passive et construction causative.

Chapitre 3 Traduction de la construction SFI en norvégien

Le point de départ de ce mémoire était que cette construction est ambiguë sémantiquement, ce qu'on a bien traité au premier et deuxième chapitre. Dans ce dernier chapitre, nous allons entreprendre une analyse comparative entre le français et le norvégien. Plus précisément, nous verrons comment la construction SFI se traduit en langue norvégienne, qui ne connaît pas de construction homologue. Pour trouver une réponse, nous avons cherché un certain nombre d'exemples de romans enregistré dans *Frantext* qui sont traduits en norvégien.

Ce chapitre se divise en deux parties. Dans la première, je donne quelques équivalences d'une construction causative norvégienne, puis je présente le passif. La deuxième partie fournit une comparaison directe entre le français et le norvégien, afin de vérifier si la traduction de la construction SFI correspond aux subdivisions sémantiques établies dans le deuxième chapitre.

1. Remarques introductrices

Ce chapitre prend en compte 68 exemples de la construction SFI traduits en norvégien. Nous allons vérifier si la catégorisation établie au deuxième chapitre correspond à une quelconque systématique quant à la façon dont les traducteurs ont choisi de rendre la construction en norvégien. Étant donné que la construction SFI porte soit un sens causatif soit un sens passif, nous avons comparé la construction SFI avec la construction causative et le passif français au premier chapitre (voir ci-dessus p. 11-17). Dans ce chapitre-ci, il est en fait adéquat de commencer par une présentation des constructions correspondantes en norvégien. Ainsi, on sera capable d'expliquer les constructions qui sont employées dans les exemples traduits à la deuxième partie.

Il est intéressant de remarquer que les traducteurs n'ont pas forcement la même compréhension des termes rencontrés, car nous verrons qu'ils ont choisi des solutions différentes pour traduire la construction SFI dans certains cas.

1. 1. Le sens causatif en norvégien

La construction SFI est liée, sémantiquement, à deux constructions en français, la causative et la passive, et du coup il est logique que la construction SFI se divise en norvégien aussi. Mais cette division ne se fait pas exactement de la même façon, car il n'existe pas une construction tout à fait correspondante en norvégien, et par conséquent elle ne se laisse pas traduire directement. Pour entamer, on va donc présenter ce qu'on a en norvégien d'une construction causative.

Pedersen et *al.* (2003 : 401) écrivent que le verbe *faire* agit toujours comme auxiliaire dans ce type de construction à partir du moment où *faire* avec l'infinitif forment un verbal composé, de la même façon que *la* et *få* sont considérés comme des auxiliaires quand ils s'emploient dans ce qu'on peut nommer une construction causative en norvégien. Selon Kulbrandstad (2005 : 129) par exemple, le verbe *få* est un auxiliaire sans les fonctions temporelles et modales. Faarlund et *al.* (1997 : 516-617) écrivent que « hjelpeverbene tar som regel et hovedverb i perfektum partisipp eller i infinitiv som utfylling. I en særstilling står hjelpeverbet *få* som kan etterfølges av et hovedverb enten i perfektum partisipp eller i infinitiv : *De får kjøpt/kjøpe sykkelen der* (Faarlund et *al.*, 1997 : 516-517).

Selon Faarlund (1978 : 132), les verbes causatifs les plus courants en norvégien sont *gjøre* (non-intentionnel) et *få til* (intentionnel/non-intentionnel) : *Varmen gjorde at isen smelta, Varmen fekk isen til å smelte* et *Rolf gjer at folk ler, Rolf får folk til å le.* Faarlund pense que les gens rient de *Rolf* sans que *Rolf* le veuille dans le dernier exemple. Il s'agit d'une conséquence non-intentionnelle¹⁹. Le verbe *få* porte un élément d'intention (*få til* intentionnel/non-intentionnel). Faarlund (op.cit. : 139) écrit ainsi que le verbe *få* contient toujours un élément d'efforts de la part du sujet, comme dans cet exemple :

- Albert fekk meg til å syngje.

Il écrit ensuite que si le verbe $f\mathring{a}$ s'emploi quand le sujet et le pronom réfléchi sont identique, l'élément d'efforts du sujet devient plus clair et cette manière de l'utilisation est plus fréquent dans les phrases négatives et interrogatives, par exemple :

Albert fekk seg ikkje til å syngje.

¹⁹ L'interprétation de Faarlund est cependant discutable.

Un autre exemple où le verbe fa est employé d'une manière qui rappelle un sens causatif est dans ces phrases : *Han fekk bilen reparert (av en mekaniker)* et *Ho fekk lånet innvilga (av banken)* (Faarlund et *al.*, 1997 : 848). Le sujet dans ces phrases est l'agent, tout comme dans la construction causative en français : *Il a fait réparer sa voiture (par un mécanicien)*, ceci est donc l'utilisation causative du verbe fa (op.cit. : 849).

Nous allons voir dans la deuxième partie de ce chapitre que la plupart des exemples sont traduits par les auxiliaires $f\mathring{a}$ ou la, quand l'action est positive ou neutre. Maintenant je passerai à une brève description du passif norvégien, avant d'entamer l'analyse des phrases traduites en norvégien.

1. 2. Le passif en norvégien

Nous avons en norvégien, comme en français, un passif périphrastique (voir ci-dessus p. 11-13). C'est le passif le plus courant en français et en norvégien. Helland explique que quand on a la combinaison entre un verbe au participe passif et l'auxiliaire du type *være/bli*, on parle du passif périphrastique (2006 : 390). Ce passif s'emploie souvent pour désigner une seule action concrète. En norvégien, comme en français, il est facultatif d'exprimer le complément d'agent au passif. Ce complément s'exprime éventuellement par la préposition *av* en norvégien.

Une grande différence entre le passif français et le passif norvégien est qu'en norvégien l'objet indirect peut devenir sujet, ce qui n'est pas possible en français, comme on le sait. Helland (2006 : 393) explique qu'en norvégien « kan både verbets andre og tredje argument bli subjekt i passivsetninger ». Ainsi, avec le troisième argument en norvégien : *Mohamed El Baradei er blitt tildelt Nobels Fredspris*, ce qui est agrammatical en français *Mohamad El Baradei a été décerné le Pris Nobel de la Paix. En français il faut donc trouver d'autres solutions, par exemple Mohamad El Baradei s'est vu décerner le Prix Nobel de la Paix.

Selon Faarlund et *al.* (1997 : 847) il existe un *få-passiv* en norvégien composé du *få* + participe passé. Les phrases *Ho fekk innvilga lånet* et *Han fekk reparert bilen*, peuvent alors être paraphrasées : *Eit lån vart innvilga (til) henne (Lånet vart innvilga)* et *Han sørgja for at bilen vart reparert/Bilen vart reparert for han (Bilen vart reparert)*. Nous voyons donc que les phrases peuvent devenir des phrases passives où le deuxième argument se trouve à la place du sujet. Faarlund et *al.* nomment ces constructions *få-passiv*, en précisant « utan at vi dermed vil

seie at dei formelt går inn i passivsystement i norsk » (op.cit. : 848). Par la suite, nous verrons que cette construction est souvent employée pour rendre la construction SFI en norvégien quand l'action est négative.

2. Catégorisation des exemples traduits

J'ai distingué les 68 exemples trouvés selon les types suivants : les constructions en fa et en la et d'autres verbes causatifs, les différentes constructions passives, et ce que j'appelle une traduction libre. Je voudrais vérifier si ces types correspondent aux subdivisions proposées pour le français. Je rappelle qu'en français les deux catégories principales sont action avantageuse/neutre pour le sujet et action désavantageuse pour le sujet. En plus il y a une catégorie pour les noms inanimés en fonction de sujet et les sujets à valeur dative.

2. 1. 1. Le corpus

J'ai pris comme point de départ la base textuelle *Frantext* dans ce chapitre aussi. J'ai cependant fait les recherches autrement, car, pour trouver des exemples qui sont traduits en norvégien, j'ai cherché parmi les titres des romans français qui existent en norvégien. Il s'agit pour la plupart de romans des grands écrivains, « les classiques ». J'ai donc cherché à la date indifférente. Même si une grande partie des exemples ne relève pas d'un usage strictement contemporain, rien ne porte à croire que cette construction ait changé par rapport à ses emplois plus anciens, datant du 19^{ème} siècle.

Après chaque exemple est indiqué l'auteur et l'œuvre de l'original, tandis qu'après la traduction de chaque exemple le numéro de page est noté (une liste complète se trouve dans la bibliographie (p. 85)).

2. 1. 2. Résultat de l'analyse des exemples traduits

J'ai réparti les 68 exemples dans les catégories distinctes qui sont représentées dans le tableau au-dessous. Il s'avère que la plupart des exemples traduits suivent les mêmes distinctions qu'on avait établies pour la construction SFI aux premier et second chapitres. Le tableau montre donc comment les exemples de la construction SFI sont traduits en norvégien. Pour

expliquer le tableau, les catégories de l'axe horizontal (X) comprennent les exemples français repartis dans les différentes catégories établies et les catégories de l'axe vertical (Y) comprennent la traduction norvégienne des exemples.

Catégorie	SFI	SFI négatif	Sujet animé	Sujet inanimé	Sujet à valeur
X Y	positif/neutre				dative
Få	7 (19,44 %)	1 (5 %)	8 (14,29 %)	-	6 (50 %)
La	7 (19,44 %)	4 (20 %)	11 (19,64 %)	1 (8,33 %)	4 (33,33 %)
Autres verbes	5 (13,89 %)	-	5 (8,93 %)	-	2 (16,67 %)
causatifs					
Bli-passiv	4 (11,11 %)	9 (45 %)	13 (23,21 %)	1 (8,33 %)	-
s-passiv	1 (2,78 %)	-	1 (1,79 %)	-	-
Traductions	12 (33,33 %)	6 (30 %)	18 (32,14 %)	10 (83,33 %)	-
libres					
Total A	36	20	56	12	12
Total B	52,94 %	29,41 %	82,35	17,65 %	17,65 %

J'opère avec deux totaux : le total A indique le nombre d'exemples dans chaque catégorie et le total B montre le pourcentage que chaque catégorie représente de la totalité des 68 exemples. Les chiffres dans chaque case indiquent le nombre d'exemples de la catégorie à laquelle ils appartiennent, par exemple qu'il y a 7 exemples positifs/neutres du total de 36 qui sont traduits par le verbe fa et le pourcentage en parentes dans la même case signifie qu'il y a 19,44 % des exemples positifs/neutres qui sont traduits par le verbe fa (les chiffres et le pourcentage dans chaque case renvoient donc au total A).

Après l'analyse de 68 exemples de la construction SFI traduits en norvégien, nous pouvons constater que la traduction de cette construction relève en gros du même système qu'en français, c'est-à-dire qu'en norvégien les exemples en *få* et en *la* correspondent à une action positive ou neutre, alors que le passif périphrastique en *bli* est utilisé quand l'action est négative. Il y a néanmoins des exceptions et nous allons regarder certains exemples qui ne suivent pas ce système.

Plus concrètement, parmi les 36 exemples d'une action positive ou neutre, il y en a 7, soit 19,44 % qui sont traduits par le verbe avec un sens causatif la en norvégien et autant traduits par le verbe fa. Cette traduction correspond à ce que les linguistes écrivent par rapport à l'interprétation de la construction SFI au premier chapitre. En plus, il y a 5 exemples, soit

13,89 % qui se trouvent dans la catégorie *Autres verbes causatif*, par exemple 2 exemples du genre de verbe *få*, *skaffe (seg)*, employés comme verbe principal. On peut aussi constater qu'il y a seulement 4 exemples, soit 11,11 % d'une action positive/neutre qui sont traduits par le passif et il y a 1 seul exemple, soit 2,78 % traduit par le *s-passiv*, ce qui n'est pas en conformité avec le système français où ce type d'actions a un sens causatif. Pour le reste, 12 exemples, soit 33,33 % les traducteurs ont choisi une traduction plus libre, soit en employant un autre verbe, soit en tournant la phrase à la voix active, soit en employant d'autres mots.

Parmi les 56 exemples il y a 20 négatifs, soit 29,41 % du total. Les actions négatives traduites par le passif correspondent à la division de cette construction que les linguistes font au chapitre premier (voir aussi, p. 27-29). Le tableau montre qu'il y en a 9, soit 45 % parmi les 20 occurrences d'une action négative qui sont traduites par le passif en *bli*. Il y a un seul exemple du verbe *få*, soit 5 % où l'action est négative (cet exemple peut en fait se paraphraser d'une phrase passive en *bli*) et il y a 4 exemples, soit 20 % du verbe *la* employé dans une action négative (inclus l'exemple où *la* et *bli* sont employés ensemble). Les 5 exemples négatifs qui sont traduits par les constructions causatives en *få* et en *la*, ne correspondent pas à la séparation de la construction SFI faite au chapitre premier. C'est la même chose pour les 6 exemples, soit 30 % d'une action négative qui contiennent une traduction libre.

Nous voyons qu'il y a 12 exemples, soit 17,65 % parmi les 68 exemples qui renvoient à un nom inanimé en fonction de sujet. La traduction de ces exemples est systématiquement traduit par une phrase active (un seul exemple du *bli-passiv* et un avec la construction en *la*). Même si cette solution ne correspond pas à l'original, la traduction de ce type d'exemples est conséquente. Il faut noter que les verbes de perception sont employés dans tous les exemples (sauf un exemple du verbe *prier*), 10 avec *entendre* et 1 avec *sentir*. Cette découverte affirme ce que les linguistes ont écrit, par exemple Togeby et Spang-Hansen, qu'avec ces verbes, la construction SFI peut s'employer avec un sujet inanimé (voir aussi ci-dessus, p. 12-13, 18). Les exemples avec ces verbes, *entendre* et *sentir*, ne sont cependant pas traduits par un verbe de perception en norvégien.

2. 2. Exemples traduits par les constructions en få et en la

Selon plusieurs linguistes cités dans le premier chapitre, la construction SFI relève de la construction causative quand l'action est positive ou neutre pour le sujet. Il est tout à fait

normal d'être responsable d'une action avantageuse. Comme nous avons vu, il n'y a pas une seule construction causative en norvégien, mais selon Faarlund il y en a plusieurs. Nous allons voir que les exemples de cette catégorie sont tantôt traduits par la (seg) et fa (seg) + infinitif et des verbes causatifs du genre fa comme skaffe (seg) (employés comme des verbes principaux). Voici quelques exemples des romans que nous avons étudiés. D'abord les actions positives ou neutres traduites par la et fa^{20} :

- (1) « Sur une idée de grand-mère, elle *se fit embaucher* comme professeur d'anglais dans le collège où elle-même avait fait ses études ». (Roze, *Le chausseur Zéro*).
 - « På mormors oppfordring *lot hun seg ansette* på den samme skolen hun selv hadde gått på » (p. 8).
- (2) « (...) la stréphendopodie et la stréphexopodie (ou, pour parler mieux, les différentes déviations du pied, soit en bas, en dedans ou en dehors), avec la stréphypopodie et la stréphanopodie (autrement dit torsion en dessous et redressement en haut), *M *Homais par toute sorte de raisonnements, exhortait le garçon d'auberge à se faire opérer (Flaubert, Madame Bovary).
 - « (...) strephendopodi og strephandomi (eller for å si det enklere : fotensabnormiterer på undersiden, på innsiden og på utsiden) og dessuten strephypopodi og strephanopodi (eller krumning nedad og vridning oppad), forsøkte Homais med alle slags argumenter å overtale stallgutten på vertshuset til *å la seg operere* » (p. 185).
- (3) « Le lendemain, Fiodor partait à Moscou pour *se faire réintégrer* au Parti dont on l'avait promptement exclu » (Makine, *Le testament français*).
 - « Dagen etter drog Fjodor tilbake til Moskva for å la seg gjenninnskrive i partiet som han omgående var blitt ekskludert av » (p. 90).
- (4) « Elle allait rue de la comédie, chez un coiffeur, *se faire arranger* ses bandeaux » (Flaubert, *Madame Bovary*).
 - « Hun drog til Rue de la Comédie, til en frisør, for å få lagt håret » (p. 281).

²⁰ Ces verbes sont employés avec le pronom réfléchi *seg* dans quelques exemples traduits, mais certains sont cependant employés sans ce pronom.

- (5) « Comme notre intention est de ne flatter personne, nous ne nierons point que *Mme *De *Rênal, qui avait une peau superbe, ne *se fît arranger des robes* qui laissaient les bras et la poitrine fort découverts » (Stendhal, *Le rouge et le noir*).
 - « Da det slett ikke er vår hensikt å ødsle med smiger til noen kant, vil vi ikke legge skjul på at madame Rênal, som hadde en praktfull hud, *fikk sydd seg kjoler* med korte ermer og som var meget utringet i halsen » (p. 49).

Nous avons constaté que la plupart des exemples positifs ou neutres sont traduits par une construction ou un verbe causatifs en norvégien. Il y a cependant aussi quelques exemples où une action désagréable ou violente est traduite par la construction en *la (seg)*, regardons ces exemples :

- (6) « d'autre part, tant qu'il ne s'agissait que de *se faire tuer* proprement, ça n'avait pas tellement d'importance qu'il fût un médiocre : au contraire, il y avait moins regretter » (Sartre, *La mort dans l'âme*).
 - « på den annen side, så lenge det ikke egentlig dreide seg om *å la seg drepe*, hadde ikke så mye å si hvorvidt han var en middelmådighet : tvert om, da var det mindre å bekymre seg over » (p. 53-54).
- (7) « J'en avais pas acquis moi une seule idée bien solide comme celle qu'il avait eue pour *se faire dérouiller* » (Céline, *Voyage au bout de la nuit*).
 - « Jeg hadde ikke greid å skaffe meg en eneste solid overbevisning, slik som den han hadde *latt seg drepe* av » (p. 392).
- (8) « ça m'intéressait soudain, plus que tout, son projet, comment allait s'y prendre pour réussir à se faire paumer? » (Céline, Voyage au bout de la nuit).
 - « Dette spørsmålet om hvordan han hadde tenkt å *la seg ta til fange* interesserte meg plutselig mer enn alt annet » (p. 34).

Quoiqu'il en soit, tous les exemples (6, 7 et 8) renvoient à des actions négatives, mais ils sont quand même traduits par un verbe relevant du causatif. Ces exemples vont donc à l'encontre

de la tendance générale voulant que l'interprétation passive corresponde aussi à un passif en norvégien.

Nous voyons aussi qu'il y a deux exemples positifs/neutres du genre $f\mathring{a}$, où le traducteur a employé *skaffe seg* + substantif au lieu d'auxiliaire $f\mathring{a}$ + verbe principal, voici un exemple de ce type :

- (9) « Éléazar pérorait, pour se faire écouter » (Flaubert, Trois contes).
 - « Eleazar la ut i det vide og det brede, og prøvde å skaffe seg ørenslyd » (p. 96).

2. 2. 1. Sujet à valeur dative

Au chapitre second, il y a une sous-catégorie qui contient les sujets à valeur dative. Dans le corpus de ce chapitre-ci, il y a également quelques occurrences de ce genre. On verra qu'un sujet à valeur dative est souvent employé quand l'action est positive ou neutre. La plupart des exemples du corpus avec un sujet à valeur dative sont traduits par un verbe causatif. La construction SFI avec un sujet à valeur dative se distingue par le rôle du sujet des exemples avec la et fa qui ne contient pas un pronom datif. Ici il faut remarquer que le verbe fa peut être suivi d'un sujet à valeur dative, ce qui n'est pas possible avec le verbe la. Il y a 12 exemples de ce type dans le corpus, soit 17,65 % de la totalité de 68 exemples. Voici quelques exemples traduits en norvégien :

- (10) « Le prélat *se fit apporter* huit volumes supérieurement reliés, et voulut écrire lui-même, sur le titre du premier, un compliment latin pour *Julien *Sorel » (Stendhal, *Le rouge et le noir*).
 - « Prelaten *lot bringe inn* åtte praktfulle skinnbind og skrev egenhendig en latinsk tilegnelse til Julien Sorel på titelbladet i første bind » (p. 208).
- (11) « Pendant l'hiver, il regardait les flocons de neige tomber, ou *se faisait lire* des histoires » (Flaubert, *Trois contes*).
 - « Om vinteren satt han og så snefillene dale ned eller lot noen lese historier for seg »

(p. 42).

- (12) « Elle *se fit faire* un tableau funèbre avec les cheveux de la défunte, et, dans une lettre qu'elle envoyait aux *Bertaux, toute pleine de réflexions tristes sur la vie, elle demandait qu'on l'ensevelît plus tard dans le même tombeau » (Flaubert, *Madame Bovary*).

« Hun *fikk laget* et sørgebilde med en lokk av den dødes hår, og i et brev hun sendte til Les Bertaux, breddfullt av triste refleksjoner over livet, bad hun selv en gang matte bli begravet i den samme graven » (p. 46).

2. 3. Exemples traduits par le passif

Le point principal de cette catégorie est que les exemples désignant des actions désavantageuses pour le sujet ont une tendance d'êtres traduites par le passif périphrastique en norvégien, moins souvent avec le *s-passiv*. La plupart des linguistes cités au premier chapitre, affirment qu'une particularité de la construction SFI est qu'elle s'emploie quand l'action a une conséquence négative pour le sujet, fait souligné entre autres par Helland (voir cidessus, p. 21). Parmi les 20 exemples qui sont négatifs pour le sujet, on a vu qu'il y a 9 exemples, soit 45 % traduits par le passif. Ces traductions suivent la division en deux interprétations faite dans le premier chapitre, où les actions négatives ont un sens passif. En voici quelques exemples qui illustrent bien ce phénomène :

- (13) « à présent c'est les civils qui se font tuer et les soldats qui en réchappent » (Sartre, La mort dans l'âme).
 - « Nå er det de sivile som *blir drept*, mens soldatene kommer seg unna » (p. 45).
- (14) « Mais c'est les autres qui *se font descendre*, c'est sur la *Loire qu'on se battra : je ne peux pas décider pour eux » (Sartre, *La mort dans l'âme*).
 - « Men det er de andre som kjemper og *blir drept*, det er ved Loire der skal kjempes : jeg kan ikke bestemme hva de andre skal gjøre » (p. 51).

- (15) « Deux ou trois fois il fut sur le point de *se faire arrêter* par les sentinelles » (Stendhal, *Le rouge et le noir*).
 - « Et par ganger var han like ved å bli anholdt av skiltvakten » (p. 160).
- (16) « je ne le sais peut-être pas, mais mon frère qui vient de *se faire blesser* le sait sûrement mieux que vous » (Sartre, *La mort dans l'âme*).
 - « kanskje ikke jeg vet det, sa hun oppglødd, men min bror her, som nettopp er *blitt* såret, han vet det nok bedre enn Dem » (p. 63).

Une remarque importante, c'est que nous voyons que le verbe *tuer* est fréquent parmi ces exemples (6 exemples, soit 30 %). En plus, il y a trois synonymes du verbe *tuer*, le total de ce type de verbe est donc 9 exemples, soit 45 % en conformité avec ce que les linguistes écrivent au chapitre premier, et également ce qu'on a vu des exemples du corpus au deuxième chapitre (voir aussi ci-dessus, p. 47).

Il y a néanmoins quelques exceptions à la tendance majeure, car certains exemples traduits par le passif désignent des actions positives ou neutres :

- (17) « Monter l'escalier, frapper à la porte, reconnaître un visage, se faire reconnaître... » (Makine, Le testament français).
 - « Gå opp trappen, bank på døren, gjenkjenne et ansikt, bli gjenkjent (...) » (p. 204).
- (18) « Sinon, il y aurait une issue, *on* pourrait enfin *se faire prendre* au sérieux » (Camus, *La chute*).
 - «Ellers ville det vært en utvei, man kunne endelig bli tatt alvorlig » (p. 62).

Il y a un seul exemple positif/neutre traduit par le *s- passiv*:

- (19) « L'ecclésiastique ne se fit point prier » (Flaubert, Madame Bovary).
 - « Presten behøvde ikke å nødes; » (p. 351).

De plus, on voit qu'il y a un exemple où un nom inanimé en fonction de sujet est traduit par

un passif. On a déjà constaté que les autres exemples de cette catégorie sont transformés en phrases actives (voir ci-dessus p. 69) :

- (20) « Les voix chuchotaient, rapides, étouffées, comme honteuse de *se faire* entendre » (Roze, *Le chausseur Zéro*).
 - « Stemmene hvisket, fort og dempet, liksom skamfull over å bli hørt » (p. 10-11).

Même si nous avons vu que des actions positives ou neutres peuvent être traduites par le passif, on constate que la plupart des exemples traduits par le passif sont négatifs. Il faut néanmoins dire que la traduction ne correspond pas cent pour cent à l'original étant donné que les traducteurs norvégiens choisissent une autre construction formelle, mais nous avons vu que par son sens c'est probablement le passif qui correspond le mieux quant à la traduction des exemples négatifs.

2. 3. 1. Solutions différentes pour les mêmes expressions en français

On voit quelques occurrences où les traducteurs ont trouvé des solutions différentes pour les mêmes expressions. Nous verrons que l'expression *se faire paumer* est traduit par une construction causative en *la* dans l'exemple (8) et qu'elle est traduite par le passif en *bli* dans l'exemple (21):

- (8) « ça m'intéressait soudain, plus que tout, son projet, comment allait s'y prendre pour réussir à *se faire paumer*? » (Céline, *Voyage au bout de la nuit*).
 - « Dette spørsmålet om hvordan han hadde tenkt *å la seg ta til fange* interesserte meg plutselig mer enn alt annet » (p. 34).
- (21) « (...) c'est pas facile de se faire paumer! » (Céline, Voyage au bout de la nuit).
 - « (...) Det er nok ikke så enkelt å bli tatt til fange » (p. 34).

On voit la même chose pour l'expression *se faire tuer*, un exemple est traduit par une construction causative en *la* en combinaison avec le *bli-passiv* (cela n'est pas possible en français), tandis que l'autre exemple est traduit par le passif en *bli* :

- (22) « à présent il fallait finir la besogne : se faire tuer » (Sartre, La mort dans l'âme).
 « Nå sto det igjen å fullføre arbeidet : la seg bli drept » (p. 216).
- (23) « Peut-être qu'il est plus facile de *se faire tuer* que de vivre » (Sartre, *La mort dans l'âme*).
 - « Kanskje er det lettere å bli drept enn å leve » (p. 57).

En effet, il y a une différence radicale entre les deux types de traductions. L'exemple (8) est traduit par le verbe causatif *la* qui donne l'impression d'un sujet actif, et l'exemple (22) est traduit par *la* et le *bli-passiv*, tandis que les exemple (21) et (23) sont traduits par le passif où les sujets sont patients. On peut se demander si une traduction divergente comme celle-ci donne des conséquences pour la lecture/le sens de la traduction ?

2. 4. Traductions libres

Nous avons déjà constaté que quelques exemples ne suivent pas le système que proposent les linguistes, étant donné que dans certains cas les traducteurs ont trouvé une autre solution. On appelle ce phénomène une traduction libre, parce que les constructions en la et en fa ou le passif ne marchent pas dans tous les cas. Il est en effet logique que la traduction ne soit pas tout à fait conséquente car il n'existe pas de construction homologue en norvégien. Dans la traduction de ces exemples, on voit par exemple qu'un autre verbe est employé, des autres mots (pour traduire une expression), ou que la phrase est transformée à la voix active. Voici un exemple qui est traduit par un autre verbe :

- (24) « Nous ne dissimulerons pas qu'elle passait pour sotte aux yeux de leurs dames, parce que, sans nulle politique à l'égard de son mari, *elle* laissait échapper les plus belles occasions de *se faire acheter* de beaux chapeaux de *Paris ou de *Besançon » (Stendhal, *Le rouge et le noir*).
 - « Vi skal heller ikke legge skjul på at hun gikk for å være en gås blant byens damer fordi *hun* var så lite diplomatisk i ekteskapet og lot de mest opplagte anledninger gå fra seg til *å bestille* nye hatter fra Paris eller Besançon » (p. 14).

Le verbe *acheter* correspond au verbe *kjøpe* en norvégien, mais ici ce verbe est traduit par un autre verbe, *bestille* (*commander* en français). On voit que l'exemple suivant est transformé à la voix active :

- (25) « Cependant, sur l'immensité de cet avenir qu'elle se faisait apparaître, rien de particulier ne surgissait (...) » (Flaubert, Madame Bovary).

« Imidlertid, i denne uendelige fremtiden *hun mante frem for seg*, var det ikke noe spesielt som dukket opp » (p. 207).

Dans le dictionnaire *apparaître* veut dire *komme til syne* en norvégien. Le prochain exemple montre que le traducteur a choisi une traduction libre de l'expression *se faire mieux connaître* :

- (26) « Ce n'était point par vanité territoriale que *le nouvel arrivant* avait ajouté à son nom la particule, mais afin de *se faire mieux connaître* » (Flaubert, *Madame Bovary*).

« Det var ikke av jordeierforfengelighet at *den nyankomne* hadde føyd « de » til navnet, men for å gjøre det tydeligere hvem han var » (p. 137).

Dans la traduction de l'exemple suivant, le verbe *faire* n'est pas traduit (cela est possible en français aussi, mais pas sans que le sens change). Il y a 2 exemples de ce genre, *maigrir* et *vomir* dans le corpus, voici la traduction de *se faire maigrir* :

- (27) « Dès lors, *elle* but du vinaigre pour *se faire maigrir*, contracta une petite toux sèche et perdit complètement l'appétit » (Flaubert, *Madame Bovary*).

« *Hun* hadde nå begynt å drikke eddik for å *slanke seg*, la seg til en liten tørrhoste og mistet appetitten fullstendig » (p. 75).

Finalement nous allons donner un exemple du corpus où le traducteur a vraiment choisi une traduction libre de *se faire attendre* :

- (28) « Ceux qui avaient prévenu la veille se faisaient attendre (...) » (Flaubert, Madame Bovary).

« De som hadde bestilt plass dagen før, var ofte sene » (p. 277).

Par la suite, on verra une traduction libre de quelques exemples où l'action est négative pour le sujet :

- (29) « On leur donne l'ordre de *se faire descendre* pendant qu'on est en train de signer l'armistice » (Sartre, *La mort dans l'âme*).
 - « De har fått ordre *om å dø* om så er. I mellomtiden holder de på å undertegne våpenhvile » (p. 42).
- (30) « On se faisait reconnaître ainsi forcément et on achevait presque toujours la nuit en corvées de toutes natures, à porter beaucoup de ballots d'avoine et des seaux d'eau en masse, à se faire engueuler jusqu'à en être étourdi en plus sommeil » (Céline, Voyage au bout de la nuit).

« Vi ga oss da selvfølgelig straks til kjenne og kunne deretter avslutte dagen med alskens skittjobber, for eksempel med å bære havresekker og vannbøtter i massevis mens våre overordnede skjelte oss ut til vi var like omtåket av ubekvemsord som av tretthet » (p. 20).

Il y a deux exemples où *risikere livet* est employé dans la traduction au lieu du verbe *tuer* qui employé dans l'original :

- (31) « Vous devriez avoir honte de dire qu'elle est finie, quand il y a des petits gars qui se font tuer à trente kilomètres d'ici pour nous couvrir » (Sartre, La mort dans l'âme).
 - « De burde skamme Dem over å si noe slikt så lenge det er noen stakkars karer som *risikerer livet* tredve kilometer unna, for å gi oss dekning » (p. 42).

Parfois il est nécessaire que le traducteur choisisse d'autres solutions, comme certaines expressions françaises ne se laissent en aucun cas traduire mot-à-mot. Mais on pourrait pourtant se demander si le sens change quand la traduction est ainsi modifiée ?

2. 4. 1. Sujet inanimé

Nous avons vu qu'il y a 12 exemples du total avec un sujet inanimé, soit 17,65 %. Comme déjà constaté aux chapitres précédents, la construction peut s'employer avec un nom inanimé en fonction de sujet, en particulier avec des verbes de perception, surtout *entendre* et *sentir*. Cela se voit également dans les exemples de ce chapitre, car la quasi-totalité contient ces verbes : il y a 10 exemples du verbe *entendre*, 1 avec *sentir* et 1 avec *prier*. Ce qui nous intéresse le plus ici est cependant comment ces exemples sont traduits. La première chose qu'on remarque est que les verbes de perception ne sont pas exprimés dans la traduction. Les traducteurs ont choisi de décrire ce que le sujet fait, et pas traduire le verbe de perception. On voit aussi que tous les exemples sont transformés en phrases actives (sauf le seul exemple au passif, et un avec *la*), par exemple :

- (32) « Après le déjeuner, Rieux relisait le télégramme de la maison de santé qui lui annonçait l'arrivée de sa femme, quand le téléphone *se fit entendre* » (Camus, *La peste*).
 - « Etter lunsj mens Rieux leste om igjen telegrammet fra sanatoriet som meldte at hans kone var kommet fram, *ringte telefonen* » (p. 15).
- (33) « Comme il achevait de parler, onze heures trois quarts sonnèrent, aussitôt *la grosse cloche se fit entendre* » (Stendhal, *Le rouge et le noir*).
 - « Men han ga sine instruksjoner, slo klokken kvart på tolv, og så begynte *den store* tårnklokken å stemme opp » (p. 192).
- (34) « Quand *la cloche* du déjeuner *se fit entendre*, il avait oublié, en lisant les bulletins de la grande armée, tous ses avantages de la veille » (Stendhal, *Le rouge et le noir*).
 - « Da *klokken ringte* til frokost, hadde han glemt hele sin seier i begeistringen for Napoleons bedrifter » (p. 54).

Comme on voit, les verbes de perception ne sont pas employés dans la traduction. Dans la traduction de l'exemple (32), il est écrit que c'est le téléphone qui sonne, tandis que l'original

fait simplement sous-entendre qu'il y a quelqu'un qui *entend* le téléphone. Le téléphone et la cloche (exemple 33 et 34) peuvent sonner sans que quelqu'un les entende. On voit ainsi que la traduction a modifié le sens de l'original. Il y a néanmoins trois exemples qui sont traduits par le verbe *lød* en norvégien et le sens de ce verbe est proche d'un verbe de perception, voici un exemple :

- (35) « Un petit bruit sec *se fit entendre* » (Stendhal, *Le rouge et le noir*).
 - « Det *lød* et svakt knepp » (p. 218).

C'est pareil avec le seul exemple du verbe sentir comme on a vu avec se faire entendre :

- (36) « Le froid du matin commençait à se faire sentir dans la pièce » (Camus, La peste).
 - « Morgenkulden begynte å sige inn i værelset » (p. 192).

car dans l'original de l'exemple (36), c'est le sujet « le froid » qui est décrit comme « se faire sentir », il est donc sous-entendu que quelqu'un peut sentir le froid. Dans la traduction par contre, il est décrit ce que le froid fait, le froid « arrive », et cela n'a rien à voir du verbe de perception *sentir*.

Il y avait un seul exemple où le nom inanimé en fonction de sujet est traduit par le verbe causatif *la (seg)* en norvégien :

- (37) « On retira les perfusions de ses bras squelettiques posés sagement sur les draps le long de son corps momifié, on arracha le tuyau d'alimentation de son nez, et son cœur vaillant ne *se fit pas prier* » (Rouaud, *Les champs d'honneur*).
 - « De fjernet slangene til blodoverføringen fra de skjelettlingnende armene som lå pent på lakenet langs mumiekroppen hennes, trakk sonden med kunstig ernæring ut av nesen hennes, og det tapre hjertet hennes *lot seg ikke be to ganger* » (p. 61).

Il y a donc certaines occurrences où les traducteurs trouvent d'autres solutions pour traduire la construction SFI, étant donné qu'il n'y a pas de construction tout à fait équivalente en norvégien.

2. 4. 1. 1. La même expression traduite d'une manière différente

Dans ces exemples, les traducteurs ont choisi deux solutions différentes pour la même expression, *se faire valoir* :

- (38) « Pour *se faire valoir*, ou par une imitation naïve de cette mélancolie qui provoquait la sienne, *le jeune homme* déclara s'être ennuyé prodigieusement tout le temps de ses études » (Flaubert, *Madame Bovary*).
 - « For å gjøre seg interessant, eller i naiv etteraping av hennes melankoli, erklærte den unge mannen at han hadde kjedet seg grundig gjennom hele studietiden » (p. 246-247).
- (39) « car *Antipas, présent à la conférence, pour *se faire valoir*, en avait tout de suite expédié la nouvelle » (Flaubert, *Trois contes*).

« og da Antipas sverget at han ville gjøre alt for keiseren, tilføyde Vitellius » (p. 81).

Nous voyons dans ces exemples que les traducteurs ont trouvés deux solutions différentes pour traduire la même expression. Cela indique qu'il n'y a pas un système fixe pour traduire cette construction en norvégien. On pourrait de nouveau poser la question si cela a des conséquences pour le sens de la lecture ?

2. 4. 1. 2. Exemples ambigus

Nous voyons des ambigüités dans certains exemples traduits, par exemple celui-ci :

- (40) « Le lendemain, quand il fut debout (vers deux heures environ, il avait dormi tard), *Rodolphe se fit cueillir* une corbeille d'abricots » (Flaubert, *Madame Bovary*).
 - « Neste dag da han hadde stått opp (ved totiden, for han sov lenge) *fikk han plukket* en kurv aprikoser » (p. 215).

La traduction de cet exemple est ambiguë en norvégien, on ne sait pas si c'est le sujet Rodolphe qui a cueilli une corbeille d'abricots ou s'il a fait cueillir une corbeille d'abricots par quelqu'un d'autre. On a déjà vu cette ambiguïté dans l'exemple de Faarlund et *al.* (1997 : 847 – 848) *Han fekk reparert bilen,* qui peut dire soit *Han sørgja for at bilen ble reparert* soit *Bilen vart reparert for han* (voir aussi p. 65).

3. Conclusion de l'analyse comparative

D'après l'analyse comparative dans ce dernier chapitre nous avons vu que parmi les 68 exemples de la construction SFI, la plupart renvoie à une action positive ou neutre pour le sujet. De plus, nous pouvons constater que ce type d'action dans la plupart des cas est traduit par une construction causative (fa/la), et par le passif périphrastique (bli) quand l'action est négative pour le sujet. La traduction de la construction SFI correspond donc en gros aux subdivisions sémantiques établies au deuxième chapitre. Cela est une indication que les locuteurs français et norvégiens font les mêmes distinctions conceptuelles en dépit d'une différence dans l'expression formelle. Les exemples où le sujet renvoie à un nom inanimé sont, à l'exception de deux exemples, transformés en une phrase active. Il y a néanmoins certaines exceptions qui ne suivent pas la distinction correspondante en français, il s'agit dans ces cas d'une traduction libre faite par le traducteur, ce qui peut se comprendre par le fait qu'il n'a pas à sa disposition une construction norvégienne qui correspond mot-à-mot à l'original français.

Conclusion générale

Pour finir je voudrais récapituler les points essentiels de ce mémoire. Le but principal a été de résoudre la complexité de la construction SFI, non pas toutes les difficultés rattachées à son fonctionnement sémantique. Au bout de ces trois chapitres, nous connaissons ses particularités, ses domaines d'utilisations et ce qui distingue cette construction de la construction causative et le passif.

J'aimerais rappeler ce que nous avons fait dans ces trois chapitres. Dans le premier chapitre j'ai présenté quelques points essentiels concernant la description sémantico-pragmatique de la construction SFI. Comme on a vu, il y a une grande diversité de notions qui se révèlent pertinentes : périphrase verbale passive, causatif réfléchi, etc. La divergence des appellations nous a donné une idée de l'absence d'une unité parmi les linguistes quant à la fonction et la valeur de cette construction. Ce qui est beaucoup discuté par les linguistes est le degré de responsabilité du sujet, une chose qui est difficile à mesurer. Comme il a déjà été suggéré, on peut dire que la construction SFI se trouve au carrefour de la passivité et de la causativité, parce que plusieurs linguistes choisissent de diviser la construction en deux interprétations, l'une causative et l'autre passive. On sait que le sens de la construction dépend de l'interprétation du rôle du sujet dans l'action.

Dans le deuxième chapitre, la classification des exemples nous a donné deux découvertes principales. Les actions positives ou neutres correspondent à 124 exemples, soit 63,27 % sur la totalité de 211 exemples, tandis que les actions négatives employées avec la construction SFI renvoient à 72 exemples, soit 36,73 %. Ce type ne serait-il peut-être pas le plus fréquent quand-même, contrairement à ce que certains linguistes semblent insinuer ? Néanmoins, je laisse cette construction en suspens, comme mon corpus ne contient que 211 exemples. C'est cependant le type négatif des emplois de la construction SFI qui est le plus remarquable et le plus intéressant, car il apparaît comme un usage un peu paradoxal. Cela est probablement aussi la raison pour laquelle il retient l'intérêt des linguistes.

L'autre découverte principale est que la construction SFI s'utilise de préférence avec un sujet animé, ce qui est bien confirmé par la plupart des linguistes. Dans le corpus il y a seulement 15 exemples, soit 7,11 % du total qui renvoient à un sujet inanimé. De plus, la quasi-totalité des exemples de cette sous-catégorie apparaissent avec des verbes de

perception, comme il a été constaté par plusieurs linguistes. En outre, nous avons vu que la construction a ses propres domaines d'utilisation et qu'il n'est pas toujours possible d'employer le passif à la place de la construction SFI, par exemple quand le sujet a une valeur dative, ou quand le verbe principal est à la forme impérative. La fonction hybride de cette construction s'affirme dans l'analyse du corpus, et se rattache aux notions de construction passive et de construction causative.

Dans le troisième chapitre, nous avons vu que la traduction en norvégien des 68 exemples français suit les critères sémantiques et la division en deux interprétations dans la plupart des cas et nous avons proposé que c'est là une indication que le norvégien et le français font les mêmes distinction sur le plan conceptuel, en dépit de l'usage de constructions formelles différentes. Comme on a pu observer, la majorité des actions positives ou neutres est traduit par les verbes fa ou a, et les cas où l'action est négative se traduit dans la plupart des exemples par le passif en bli. Les exemples où le sujet renvoi à un nom inanimé sont traduits par une phrase active et les verbes de perception sont omis dans la traduction. De plus il y a évidemment des exemples qui sont traduits autrement car il n'existe pas une construction homologue en norvégien.

Comme point final, on peut remarquer que le résultat de la classification et l'analyse comparative donnent plus ou moins les mêmes chiffres, ce qui peut indiquer qu'ils sont assez représentatifs.

À partir des raisons citées ici, on peut conclure que la construction SFI est une construction hybride. Il faut néanmoins souligner que la construction SFI est une construction qui a ses propres domaines d'utilisation et qu'elle ne peut pas être considérée comme une simple variante des deux lectures auxquelles elle s'apparente, la causative et la passive. Donc, même si la construction SFI à la « lecture passive » ressemble à un passif quand il s'agit d'une action négative, elle n'est pourtant pas équivalente à un passif, car le rôle du sujet n'est pas identique.

Bibliographie

Textes cités d'après *Frantext* et textes traduits (chapitre 3)

- CAMUS Albert. 1962, *La Chute*, Édition Gallimard. Édition norvégienne (1995) *Fallet*, traduit par Johannes Skancke Martens, Aschehoug, Oslo.
- CAMUS Albert. 1962, *La Peste*, Édition Gallimard. Édition norvégienne (1995) *Pesten*, traduit par Johannes Skanke Martens, Den Norske Bokklubben, Oslo.
- CÉLINE Louis-Ferdinand. 1952, *Voyage au bout de la nuit,* Édition Gallimard. Édition norvégienne (1992), *Reisen til nattens ende,* traduit par Axel Amlie, Gyldendal, Oslo.
- FLAUBERT Gustave. 1969, *Trois Contes*, Paris, Édition illustré (Garnier Frères). Édition norvégienne (2002), *Tre Fortellinger*, traduit par Eiliv Eide, Bokvennen Forlag, Larvik.
- FLAUBERT Gustave. 1971, *Madame Bovary*, Paris, Édition illustré (Garnier Frères). Édition norvégienne (2007), *Madame Bovary*, traduit par Birger Hyse, Aschehoug, Oslo.
- HUGO Victor. 1963, *Les Misérables*, tome I, Paris, Édition illustré (Garnier Frères). Édition norvégienne (1974), traduit par Inge Debes, Gyldendal Norsk Forlag A/S, Gjøvik.
- MAKINE Andreï. 1995, *Le testament français*, Paris, Mercvre de France (MCMXCV). Édition norvégienne (1998), *Det franske testamentet*, traduit par Mikkel B. Tin, Gyldendal, Gjøvik.
- ROUAUD Jean. 1990, *Le champs.d'honneur*, Paris, Minuit. Édition norvégienne (1992), *Ærens mark*, traduit par Annie Riis, Aschehoug, Oslo.
- ROZE Pascale. 1996, *Le chausseur Zéro*, Paris, Albin Michel. Édition norvégienne (1997), *Jægeren Zero*, traduit par Anne Ellingers, J. W. Cappelens Forlag A/S, Spydeberg.
- SARTRE Jean-Paul. 1949, *La mort dans l'âme*, Édition Gallimard (nrf). Édition norvégienne (2003), *Dødsens fortvilte sjeler*, traduit par Jan Jakob Tønseth, Pax Forlag A/S, Oslo.
- STENDHAL. 2000, *Le rouge et le noir*, Édition Gallimard (Folio classique). Edition norvégienne (1974), *Rødt og sort*, traduit par Paul René Guaguin, Gyldendal Norsk Forlag A/S, Gjøvik.

Ouvrages scientifiques

- BAT-ZEEV SHYLDKROT H. 1999, « Analyse sémantique d'une forme passive complémentaire : se laisser », *Langage*, volume 33, no. 135 : 63-74. www.persee.fr/web/revues/.../lgge 0458-726X 1999 num 33 135 2203.
- BAUDET et *al.* 1997, L'identification des classes de procès en contexte II : étude expérimentale, In François, J. & Denhière, G. (éds.) *Sémantique linguistique et psychologie cognitive, Aspects théoriques et expérimentaux*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble : 249-282.
- BLANCHE-BENVISTE C. 2007, « Les énoncés à causatifs réfléchis », *L'énoncé réfléchie*, In Rousseau, A.; Bottineau, D & Roulland, D. (éds.) Renne, Presses universitaires de Rennes : 155-173.
- DUBOIS J. 1967, Grammaire structurale du français : le verbe, Paris, Librairie Larousse.
- FAARLUND J. T. 1978, Verb og predikat, Oslo, Universitetsforlaget.
- FAARLUND et al. 1997, Norsk referansegrammatikk, Trondheim, Universitetsforlaget AS.
- GAATONE D. 1983, « Le désagréable dans la syntaxe », *Revue Romane* 18 (2) : 161-174. <u>www.tidsskrift.dk/visning.jsp?markup=&print=no&id=94745</u>.
- HELLAND H. P. 2006, Ny fransk grammatikk, Oslo, Universitetsforlaget.
- KOKUTANI S. 2005, « Sur l'analyse unie de la construction « se faire + infinitif » en français », In Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Le Querler, N. (éds) *Les périphrases verbales*, *Lingvisticae Investigationes, Supplementa* 25 : 209-227.
- KULBRANDSTAD L. A. 2005, (3 utgave), Språkets monstre Grammatiske begreper og metoder, Oslo, Universitetsforlaget.
- KUPFERMAN L. 1995, « La construction passive en « se faire » », *Journal of French Language Studies*, 5 : 57-83.
- LABELLE M. 2002, « The French non canonical passive in *se faire* », In Haraguchi, S.;

 Bohumil P. & Osamu F. (éds.) *Proceedings og Lingiistics and Phonetics 2002*, Tokyo,
 Charles University Press and Meikai University.

 www.er.uqam.ca/nobel/r32764/Labelle/Linguistique.../Labelle_LP2002.pdf.
- MARTIN F. 2002, « La construction « se faire + infinitif » et les verbes psychologiques » In Chuquet. J. & Paillard, M. (éds.) *Morphosyntaxe du lexique 1, Catégorisation et mise en discours, Travaux linguistiques du CERLICO, 15,* Rennes, Presses universitaires de

- Rennes: 212-214. www.uni-stuttgart.de/lingrom/martin/pdf/csfetvp.pdf.
- MULLER C. 2002, *Les bases de la syntaxe syntaxe contrastive français langues voisines*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux.
- PEDERSEN et *al.* 2003 (1980), *Fransk Grammatik*, Viborg, Akademisk Forlag Universitetsforlaget i København.
- RIEGEL et *al.* 2009, *Grammaire méthodique du français*, in Pellat J.C. et Rioul R. (éds.) Paris, Presses Universitaire de France.
- SPANG-HANSEN E. 1967, « Quelques périphrases passives du français moderne », *Actes du 4*^{ème} Congrès des Romanistes Scandinaves dédiés à H. Sten, n° spécial (Revue Romane, 1): 139-147.
- TASMOWSKI DE-RYCK et *al.* 1987, « Le causatif pronominal », *Revue romane*, 22 (1) : 40 58.
- TESNIÈRE L. 1959, Éléments de syntaxe structurale. Paris, Klinksieck.
- TOGEBY K. 1982, Grammaire française, Vol. 1. Copenhague, Akademisk Forlag.
- VEECOCK-BOISÉDU C. 2008 a, « Se faire + infinitif : valeurs pragmatico-énonciatives d'une construction « agentive » », In Durand J. Habert B., Laks B. (éds.) Paris, Congrès Mondial de Linguistique Français CMLF'08.

 www.linguistiquefrançaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08103.pdf.
- VEECOCK C. 2008 b, « Sur le caractère promordial de l'agentivité dans les « périphrases passives » en se faire, se laisser, se voir + infinitif », Cahiers de l'Association for French Language Studies, 14.1 : 5-23.

Sites internet

http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php? option=article&access=standard&Itemid=129&url=/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08103.pdf (Résumé de l'article de Veecock, 2008 a).

http://www.frantext.fr/ (Le corpus).

http://forum.wordreference.com/showthread.php?t=524287 (se faire coxer).